ROYAUME DU MAROC
HAUT COMMISSARIAT AU PLAN

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DE LA PREFECTURE DE :

SKHIRAT-TEMARA

D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2004

DIRECTION REGIONALE DE
RABAT-SALE-ZEMMOUR-ZAER

2008

المملكة المغربية

ROYAUME DU MAROC

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DE LA PREFECTURE DE :

SKHIRAT-TEMARA

D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2004

DIRECTION REGIONALE DE RABAT-SALE-ZEMMOUR-ZAER

2008

المندوبية السامية للتخطيط

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DE LA PREFECTURE DE :

SKHIRAT-TEMARA

D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2004

SOMMAIRE

LISTES DES TABLEAUX 8

LISTES DES TABLEAUX ANNEXES 11

LISTES DES GRAPHIQUES 13

PREMIERE PARTIE : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES DE LA POPULATION 16

CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DE LA PREFECTURE 18

INTRODUCTION 20
1. L'ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE 21
2. L'URBANISATION DE LA PREFECTURE 22
3. STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DE LA POPULATION 25
4. LA STRUCTURE DE LA POPULATION PAR SEXE, AGE ET ETAT MATRIMONIAL 28
5. LES NIVEAUX DE FECONDITE 36

CHAPITRE II : L'ALPHABETISATION ET LA SCOLARISATION 40

1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE 42
1.1. L'analphabétisme selon le sexe et l'âge 42
1.2. L'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence 47
1.3. La connaissance des langues 49
2. LA POPULATION SCOLARISEE 52
3. LA POPULATION NON SCOLARISEE 57

CHAPITRE III : L'ACTIVITE ECONOMIQUE 60

1. PARTICIPATION A L'ACTIVITE ECONOMIQUE 62
1.1. Type et niveau d'activité 62
1.2. Taux d'activité 65
2. STRUCTURE PROFESSIONNELLE DE LA POPULATION ACTIVE 68

CHAPITRE IV. MENAGES, ET CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGES 70

1. LES MENAGES 72
1.1. Effectif des ménages 72
1.2. Taille des ménages 72
2. CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGES 75
2.1. L'âge et le sexe 75
2.2. Degré d'alphabétisation des chefs de ménages 79
2.3. Niveau d'instruction des chefs de ménages 79

CHAPITRE V. HABITAT ET CONDITIONS D'HABITATION DES MENAGES 82

1. TYPE DE LOGEMENT 84
2. OCCUPATION DES LOGEMENTS 86
3. STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT 88
4. ELEMENTS DE CONFORT DANS LE LOGEMENT 90

CONCLUSION 94

DEUXIEME PARTIE : TABLEAUX STATISTIQUES 100

I. DEMOGRAPHIE 102
II. FECONDITE 106
III. ANALPHABETISME ET SCOLARITE 107
IV. ACTIVITE 109
V. MENAGES ET HABITAT 111

Listes des tableaux

Tableau 1 : Evolution de la population urbaine et de la population rurale et leurs parts dans la population totale 1994/2004 (Population légale)..... 23

Tableau 2 : Accroissement de la population urbaine par région..... 24

Tableau 3: Population urbaine par province et préfecture classée selon le taux d'accroissement entre 1994 et 2004..... 24

Tableau 4 : Population préfectorale par sexe et groupe d'âge quinquennal en 2004 26

Tableau 5: Répartition (%) de la population de la préfecture âgée de 15 ans et plus selon le sexe, le milieu de résidence et l'état matrimonial en 1994 et 2004. 29

Tableau 6 : Répartition proportionnelle de la population par sexe, âge et état matrimonial, 2004..... 30

Tableau 7 : Pourcentage des célibataires à 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans par sexe et par milieu de résidence en 1994 et 2004..... 31

Tableau 8 : Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence en 1994 et 2004..... 34

Tableau 9 : Age moyen au premier mariage par sexe et par milieu de résidence en 1994 et 2004..... 35

Tableau 10: Taux (‰) et indices synthétiques de fécondité (ISF) en 1994 et 2004 par milieu de résidence..... 37

Tableau 11 : Taux d'analphabétisme de la population de 10 ans et plus selon le sexe, 1994 et 2004..... 42

Tableau 12 : Taux d'analphabétisme de la population de 10 ans et plus selon le milieu de résidence, le sexe et l'âge en 2004..... 44

Tableau 13 : Evolution du taux d'analphabétisme (en %) selon les grands groupes d'âges et le sexe de 1994 à 2004..... 47

Tableau 14 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence en 1994 et 2004..... 48

Tableau 15 : Répartition de la population alphabétisée (en %) selon la connaissance des langues par sexe, 1994 et 2004..... 50

Tableau 16 : Répartition (en %) de la population alphabétisée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2004..... 51

Tableau 17 : Population scolarisée (en %) selon le sexe et le milieu de résidence en 2004 52

Tableau 18 : Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude et le sexe en 2004 53

Tableau 19 : Répartition de la population scolarisée (en %) par milieu de résidence et par niveau d'enseignement en 2004 54

Tableau 20 : Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 1994 et 2004 54

Tableau 21 : Taux de scolarisation de la population âgée de 8-13 ans en 1994 et de 7 à 12 ans en 2004 selon le sexe et le milieu de résidence 55

Tableau 22 : Population non scolarisée, âgée de 10 ans et plus, selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2004 57

Tableau 23 : Population selon le sexe, le milieu de résidence et le type d'activité en 1994 et 2004 63

Tableau 24 : Répartition (en %) de la population active selon le sexe et le milieu de résidence, 1994 et 2004 63

Tableau 25 : Taux d'activité selon le sexe et le milieu de résidence en 1994 et 2004 65

Tableau 26 : Taux d'activité selon l'âge et le sexe en 1994 et 2004 67

Tableau 27 : Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%) en 1994 et 2004 68

Tableau 28 : Taille moyenne des ménages par milieu de résidence en 1994 et 2004 73

Tableau 29 : Ménages selon le nombre de personnes dans le ménage et le milieu de résidence en 2004 74

Tableau 30 : Chefs de ménages selon le groupe d'ages et le sexe, 2004 76

Tableau 31 : Taux d'analphabétisme des chefs de ménages selon le sexe et le milieu de résidence en 2004 79

Tableau 32 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude, le milieu de résidence et le sexe en 2004 80

Tableau 33 : Répartition (en %) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en 1994 et 2004 85

Tableau 34 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu de résidence en 1994 et 2004 86

Tableau 35 : Taux d'occupation, ou nombre moyen de personnes par pièce, selon le milieu de résidence en 1994 et 2004 88

Tableau 36 : Répartition des ménages (en %) selon le milieu de résidence et le statut d'occupation en 1994 et 2004 89

Tableau 37 : Ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence en 1994 et 2004 91

Tableau 38 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence en 1994 et 2004 93

Listes des tableaux annexés

Tableau A.1 : Population de la préfecture selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe……101

Tableau A.2 : Population de la préfecture selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe, Milieu urbain……102

Tableau A.3 : Population de la préfecture selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe, Milieu rural……103

Tableau A.4 : Population de la préfecture âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe……103

Tableau A.5 : Population de la préfecture âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe, Milieu urbain……103

Tableau A.6 : Population de la préfecture âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe, Milieu rural……104

Tableau A.7 : Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le milieu et le sexe……...…104

Tableau A.8: Taux de célibat (%) à 55 ans par sexe et milieu de résidence……104

Tableau A.9 : Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe……105

Tableau A.10 : Taux et indices synthétiques de fécondité des femmes de la préfecture en âge de procréation selon le milieu de résidence……105

Tableau A.11 : Population de la préfecture âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe……106

Tableau A.12 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence (%)……..……106

Tableau A.13 : Taux d'analphabétisme (%) selon les grands groupes d'âges et le sexe ……...……106

Tableau A.14 : Taux d'analphabétisme (%) selon les grands groupes d'âges et le sexe, Milieu urbain……..……107

Tableau A.15 : Taux d'analphabétisme (%) selon les grands groupes d'âges et le sexe, Milieu rural ……...……..…107

Tableau A.16 : Population de la préfecture âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence……107

Tableau A.17 : Population de la préfecture selon la langue locale utilisée par sexe ……..……..…108

Tableau A.18 : Répartition de la population active dans les deux milieux de résidence selon le sexe……...…….……108

Tableau A.19 : Taux d'activité (%) de la population de la préfecture selon le milieu de résidence et le sexe ……108

Tableau A.20 : Taux d'activité (%) de la population de la préfecture selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe ……...……109

Tableau A.21 : Population active (%) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence ……...…..……109

Tableau A.22 : Répartition des ménages de la préfecture selon le type de logement occupé et le milieu de résidence……110

Tableau A.23 : Répartition des ménages de la préfecture selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence…….110

Tableau A.24 : Taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence…….……110

Tableau A.25 : Répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement…….……111

Tableau A.26 : Répartition des ménages (%) de la préfecture selon le statut d'occupation de leur logement et le milieu de résidence ...……111

Tableau A.27 : Ménages de la préfecture selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence……...……111

Tableau A.28 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau selon le mode d'approvisionnement par milieu de résidence ……..……..112

Tableau A.29 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence. ……..……112

Tableau A.30 : Ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu……...……..……112

Tableau A.31 : Pourcentage des ménages de la préfecture dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence…….……112

Listes des graphiques

Figure 1 : Pyramide des âges de la population de la préfecture de Skhirat-Temara en 1994 et 2004 27

Figure 2 : Pyramide des âges de la population urbaine de la préfecture de Skhirat-Temara en 1994 et 2004 27

Figure 3 : Pyramide des âges de la population rurale de la préfecture de Skhirat-Temara en 1994 et 2004 28

Figure 4 : Population de la préfecture selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial, 2004..... 31

Figure 5 : Pourcentage des célibataires de sexe masculin à 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans par milieu de résidence en 1994 et 2004..... 32

Figure 6 : Pourcentage des célibataires de sexe féminin à 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans par milieu de résidence en 1994 et 2004..... 32

Figure 7 : Pourcentage des célibataires aux âges 15-19, 20-24 et 25-29 ans aux RGPH 1994 et 2004 par sexe en milieu urbain 33

Figure 8 : Pourcentage des célibataires aux âges 15-19, 20-24 et 25-29 ans aux RGPH 1994 et 2004 par sexe en milieu rural..... 33

Figure 9 : Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence en 1994 et 2004 35

Figure 10 : Age moyen au premier mariage en 1994 et 2004 selon le sexe et le milieu de résidence..... 36

Figure 11 : Taux de fécondité générale en 1994 et 2004, Milieu urbain 37

Figure 12 : Taux de fécondité générale en 1994 et 2004, Milieu rural..... 38

Figure 13 : Taux de fécondité générale en 1994 et 2004, Ensemble de la préfecture. 38

Figure 14 : Evolution du taux d'analphabétisme par sexe entre 1994 et 2004... 43

Figure 15 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge en 2004. Milieu urbain 45

Figure 16 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge en 2004. Milieu rural45

Figure 17 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge en 2004. Les deux milieux 46

Figure 18 : Taux d'analphabétisme selon le sexe par milieu de résidence en 1994 et 2004..... 48

Figure 19 : Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence par sexe en 1994 et 2004. 49
Figure 20 : Répartition de la population alphabétisée (en %) selon la connaissance des langues par sexe, 1994 et 2004 50
Figure 21 : Répartition (en %) de la population alphabétisée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2004 52
Figure 22 : Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 1994 et 2004 55
Figure 23 : Taux de scolarisation de la population âgée de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence, 2004 56
Figure 24 : Population non scolarisée âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude en 2004..... 58
Figure 25 : Répartition (en %) de la population active selon le sexe et le milieu de résidence, 1994 et 2004..... 64
Figure 26 : Taux d'activité selon le sexe et le milieu de résidence, 1994 et 2004 66
Figure 27 : Taux d'activité selon l'âge et le sexe, 1994 et 2004..... 67
Figure 28 : Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%) en 1994 et 2004 69
Figure 29 : Taille moyenne des ménages par milieu de résidence en 1994 et 2004. 73
Figure 30 : Ménages (en%) selon le nombre de personnes dans le ménage et le milieu de résidence, 2004..... 75
Figure 31 : Chefs de ménages selon le groupe d'ages et le sexe, 1994 et 2004 . 77
Figure 32 : Pyramide des âges des chefs de ménages urbains, 2004 77
Figure 33 : Pyramide des âges des chefs de ménages ruraux, 2004 78
Figure 34 : Pyramide des âges des chefs de ménages de la préfecture, 2004 ... 78
Figure 35 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude et le sexe en milieu urbain, 2004..... 80
Figure 36 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude et le sexe en milieu rural, 2004..... 81
Figure 37 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude et le sexe au niveau préfectoral, 2004 81
Figure 38 : Répartition des ménages selon le type de logement en 1994 et 2004 (en %)..... 85
Figure 39 : Répartition des ménages selon le nombre de pièces d'habitation par milieu de résidence en 1994 et 2004 87

Figure 40 : Taux d'occupation selon le milieu de résidence en 1994 et 2004.... 88
Figure 41 : Répartition des ménages selon le milieu de résidence et le statut d'occupation en 1994 et 2004. 90
Figure 42 : Proportion de ménages disposant de certains éléments de confort selon le milieu de résidence en 1994 et 2004 92

Première partie :
Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population

Chapitre I :
Les caractéristiques démographiques de la population de la préfecture

Introduction

Grâce aux enquêtes et recensements réalisés par le Haut Commissariat au Plan au cours des cinq dernières années, le Maroc en général et la préfecture de Skhirat-Temara en particulier ont pu bénéficier de données pertinentes qui ont permis d'éclairer le décideur dans la prise de décisions, et continueront à le faire. Ces données concernent divers domaines qui vont de la démographie, aux caractéristiques socio- économiques et de niveau de vie de la population tout en passant par les établissements économiques.

Le recensement occupe une place primordiale dans le système statistique national. Les informations recueillies par ce dernier concernent à la fois les équipements des communes, les logements, les ménages et les caractéristiques individuelles de la population. Ces informations sont en grande partie reprises par les recensements successifs permettant d'analyser l'évolution de la situation démographique et socio-économique des unités administratives, notamment la préfecture.

En effet, les premiers résultats du recensement de la population et de l'habitat de 2004 touchant la préfecture de Skhirat-Temara, arrivent à point nommé avec le lancement, par Sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu le glorifie, de deux actions de haute importance pour la région. Il s'agit de l'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH) en mai 2005 et du projet d'aménagement de la vallée de Bouregreg en janvier 2006.

Les objectifs de ce travail consistent donc à présenter succinctement l'évolution et les changements qu'a connus la préfecture durant les dix dernières années, du recensement de 1994 au recensement de 2004, dans le but d'apprécier les composantes du développement humain, et en mettant en évidence les résultats des actions en matière de population et leur impact sur le développement humain dans la préfecture. Il s'agit particulièrement de la démographie, de l'alphabétisation, de l'activité économique et de l'emploi, et des conditions de vie des ménages dont l'habitat et le niveau de vie.

1. L'accroissement démographique

L'accroissement démographique reste encore d'un niveau très élevé dans la préfecture de Skhirat-Temara. La population de la préfecture de Skhirat-Temara, s'est renforcée de presque 148 milles personnes depuis 1994. C'est ainsi que, d'un effectif de 244 801 en 1994 la population de la préfecture de Skhirat-Temara s'élèvera à 393 262 en 2004, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 4,9% contre 1,8% au niveau régional et 1,4% au niveau national.

Cette évolution, est due aux changements socio-économiques qu'a connus la population au cours des 10 dernières années, lesquels ont eu des répercussions appréciables sur les mentalités et les attitudes vis-à-vis de la procréation. Les difficultés et les contraintes économiques, le désir de plus en plus assoiffé d'ascension sociale, l'accès à l'information sous toutes ses formes, sont autant de facteurs qui ont été à la base de ces changements.

Parmi les changements, il y a la baisse des niveaux de fécondité que connaît la population de la préfecture de Skhirat-Temara, où le nombre moyen d'enfants par femme, qui était de 3,1 enfants (2,7 enfants dans la région) au début des années 90, s'est réduit à 2,4 enfants en 2004 (2,1 enfants dans la région).

Aussi, l'âge au premier mariage des femmes s'élèvera progressivement de 26,2 ans en 1994 (26,1 ans dans la région) à 28,4 ans actuellement (26,8 ans dans la région). Ce qui a contribué à la réduction des niveaux de la fécondité finale en réduisant la période moyenne de procréation.

Les attitudes vis-à-vis de la planification familiale ont aussi considérablement progressé. En est témoin, le taux de prévalence contraceptive qui est de 66% actuellement au niveau de la région contre 63% au niveau national (EPSF 2003-2004) [1].

[1] EPSF : Enquête sur la Population et la Santé Familiale.

Par ailleurs, l'amélioration de la santé de la femme et des enfants, l'urbanisation rapide que connaît la préfecture, sont également des facteurs qui ont eu leur part dans la réduction de la fécondité. En effet, l'urbanisation accélérée contribue également, et dans une grande mesure à la baisse de la fécondité. Le nombre moyen d'enfants par femme est réduit de 11% en milieu urbain par rapport au milieu rural. Or, la préfecture de Skhirat-Temara connaît une augmentation rapide de la population urbaine puisque, comme nous le verrons par la suite, la part de cette population dans l'ensemble de la population de la préfecture atteint 77% en 2004.

Cependant, avec le rythme d'accroissement que connaît la population de la préfecture de Skhirat-Temara actuellement, celle-ci est susceptible de doubler son effectif dans les 14 ans à venir. Un tel accroissement démographique, crée des besoins supplémentaires en investissements qui, pour absorber les effets de l'accroissement démographique et pour maintenir ne serait-ce que les niveaux de vie actuels, risqueront d'être importants.

Au rythme actuel de l'accroissement démographique, il faudra renforcer l'infrastructure et l'encadrement social existant pour maintenir les niveaux de fréquentation scolaire, les niveaux d'activité et des prestations sanitaires ainsi que les conditions d'habitation de la population.

2. L'urbanisation de la préfecture

Les causes de l'urbanisation relèvent de l'accroissement démographique encore élevé et de l'exode rural dont la raison principale est d'ordre économique. Ainsi, la plupart des migrants ruraux se déplacent dans l'espoir de trouver de meilleurs emplois et de meilleures conditions de vie.

La population urbaine de la préfecture de Skhirat-Temara s'est élevée de 122 432 personnes passant de180 440 en 1994 à 302 872 en 2004, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 5,3% au cours de cette période. Ainsi, la population urbaine, se renforce actuellement d'environ 12 243 personnes annuellement, soit l'équivalent d'une fois et le tiers la population de la commune de Harhoura. Par ailleurs, 74% de la population de la préfecture était urbanisée en 1994. Ce pourcentage atteindra 77% en 2004 (Tableau 1).

Face à l'accroissement soutenu de la population urbaine, la population rurale s'est accrue au cours de la période intercensitaire de 26 029 personnes, soit un accroissement annuel moyen de 3,5%. La population rurale représente ainsi 23% de la population totale de la préfecture de Skhirat-Temara, soit une baisse de 3 points par rapport au taux enregistré lors du recensement précédent.

Il apparaît donc, que la préfecture de Skhirat-Temara connaît une urbanisation relativement intense méritant toute l'attention nécessaire, vu les conséquences socio-économiques qu'elle entraîne et qu'elle ne manquera pas d'entraîner à l'avenir.

Tableau 1 : Evolution de la population urbaine et de la population rurale et leurs parts dans la population totale 1994/2004 (Population légale)

Année	Population (y compris les étrangers)				
	Urbain	%	Rural	%	Total
1994	180440	73,7	64361	26,3	244801
2004	302872	77,0	90390	23,0	393262

Cette urbanisation de la préfecture est à mettre dans le paysage urbain régional qui a connu des transformations sensibles. Le nombre de localités urbaines au niveau de la région est passé de 18 en 1994 à 23 en 2004.

Aussi, l'accroissement de la population urbaine de la région au cours de la période intercensitaire comparé aux autres régions montre sa variabilité d'une préfecture à l'autre (Tableau 2). Ainsi, en dehors des régions du Sud du pays, dont la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz, toutes les régions ont vu leur population urbaine s'accroître selon un rythme au plus égal à celui enregistré au niveau de l'urbain national.

Tableau 2 : Accroissement de la population urbaine par région

Région	**1994**	**2004**	**Taux Accr**
Grand Casablanca	2953224	3325539	1,2
Doukkala-Abda	616106	713996	1,5
Taza-Al Hoceima-Taounate	371043	436663	1,6
Tabla-Azilal	448478	529029	1,7
Oriental	975978	1183355	1,9
Chaouia-Ourdigha	589116	724001	2,1
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer -	**1565290**	**1919322**	**2,1**
Fès-Boulemane	917058	1133684	2,1
Meknes	965682	1202487	2,2
Gharb-Chrarda-Beni-Hsen	623958	780971	2,3
Tanger-Tetouan	1137963	1441921	2,4
Marrakech-Tensift-Al Haouz	948640	1216713	2,5
Guelmim-Es-Semara	217954	286784	2,8
Souss-Massa-Draa	899239	1270961	3,5
Laayoune-Boujdour	164807	236378	3,7
Oued-Ed-Dahab Lagouira	35122	61830	5,8
Total urbain	**13429658**	**16463634**	2,1

Le rythme d'accroissement de la population urbaine de la préfecture reste important comparé aux autres provinces et préfectures de la région, comme le montre le tableau suivant:

Tableau 3: Population urbaine par province et préfecture classée selon le taux d'accroissement entre 1994 et 2004

Province ou Préfecture	Population		Accroissement annuel
	1994	**2004**	
Rabat	623457	627932	0,1
Khémisset	174974	219018	2,3
Salé	586419	769500	2,8
Skhirat-Témara	180440	302872	5,3
Ensemble région	1565290	1919322	2,1

3. Structure par sexe et âge de la population

La connaissance de la structure par sexe et âge d'une population est d'une grande importance pour la détermination de ses divers besoins dans différents domaines (alimentation, scolarisation, emploi, santé, habitation etc...). La structure par âge nous renseigne sur la constitution démographique d'une population et sur l'évolution de ses tendances et leurs significations. Elle est également d'un grand apport de renseignements appréciables pour la planification des besoins de la population dans différents secteurs socio-économiques.

Un accroissement démographique élevé risque d'induire des besoins spécifiques à cerner avec plus d'exactitude afin d'établir les programmes de développement sur des bases scientifiques et objectives. Par exemple, la progression élevée du nombre de jeunes, le poids économique que constitue leur charge, l'expansion démesurée des jeunes à scolariser, et l'essor des demandes d'emploi qui s'en suit nécessitent manifestement des politiques spécifiques qui ne sauraient atteindre leur but que si elles sont fondées sur une connaissance profonde de la population qu'elles se proposent d'atteindre.

Par ailleurs, parmi les sujets sur lesquels portent les recensements de la population, "le sexe" et "l'âge" font l'objet d'une classification croisée avec d'autres caractéristiques de la population. Le recensement général de la population et de l'habitat fournit la répartition de la population par sexe et âge détaillé, tant au niveau préfectoral qu'à celui des différentes subdivisions administratives de la préfecture.

En effet, la population de la préfecture se compose de presque autant d'hommes que de femmes. Le pourcentage des personnes de sexe masculin par rapport à la population totale de la préfecture est de 50,9%. Il est du même ordre pour les deux milieux, urbain et rural.

C'est une population extrêmement jeune puisque 30,4% des personnes sont âgées de moins de 15 ans ; 40,7% ont moins de 20 ans et 60,4% ont moins de 30 ans. La jeunesse de la population est plus accusée encore en milieu rural où les moins de 30 ans constituent 63,3% de la population, contre 59,6% dans le milieu urbain. La population d'âge scolaire (6-14 ans) représente environ 18,5% de la population totale de la préfecture (18,0% dans le milieu urbain contre 20% dans le milieu rural). La population en âge d'activité (15-59 ans) représente 63,9% de la population. Ceci montre qu'en moyenne, presque deux personnes sur trois sont potentiellement actives. En fin, la part de la population du 3ème âge (60 ans et plus) représente 5,6% de la population totale contre 4,7% en 1994.

Tableau 4 : Population préfectorale par sexe et groupe d'âge quinquennal en 2004

Groupe d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Groupes quinquennaux d'âges						
0-4	20128	19430	39558	5,1	5,0	10,1
5-9	19900	19136	39036	5,1	4,9	10,0
10-14	20671	20025	40696	5,3	5,1	10,4
15-19	20047	20115	40162	5,1	5,1	10,2
20-24	19850	20820	40670	5,1	5,3	10,4
25-29	17979	18780	36759	4,6	4,8	9,4
30-34	15868	16404	32272	4,0	4,2	8,2
35-39	13424	13940	27364	3,4	3,6	7,0
40-44	12988	13227	26215	3,3	3,4	6,7
45-49	11161	9951	21112	2,8	2,5	5,4
50-54	8845	7376	16221	2,3	1,9	4,1
55-59	5042	4412	9454	1,3	1,1	2,4
60-64	3828	3887	7715	1,0	1,0	2,0
65-69	2501	2395	4896	0,6	0,6	1,2
70-74	2012	2312	4324	0,5	0,6	1,1
75 et +	2151	2789	4940	0,5	0,7	1,3
Non déclaré	236	236	472	0,1	0,1	0,1
Grands groupes d'âges						
0-14	60699	58591	119290	15,5	15,0	30,4
15-59	125204	125025	250229	32,0	31,9	63,9
60 et +	10492	11383	21875	2,7	2,9	5,6
Non déclaré	236	236	472	0,1	0,1	0,1
Total	196631	195235	391866	50,2	49,8	100,0

Figure 1 : Pyramide des âges de la population de la préfecture de Skhirat-Temara en 1994 et 2004

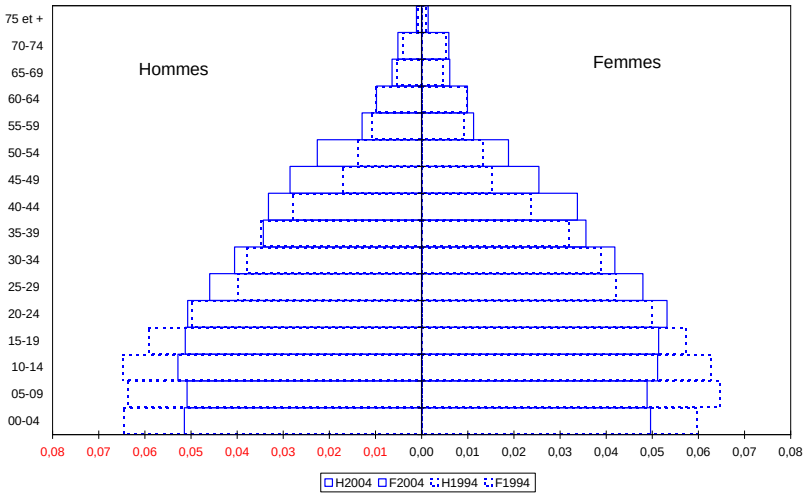

Figure 2 : Pyramide des âges de la population urbaine de la préfecture de Skhirat-Temara en 1994 et 2004

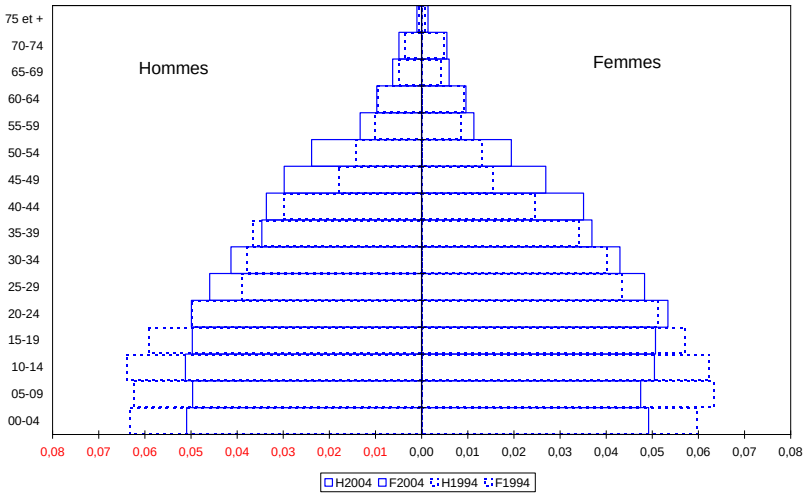

Figure 3 : Pyramide des âges de la population rurale
de la préfecture de Skhirat-Temara en 1994 et 2004

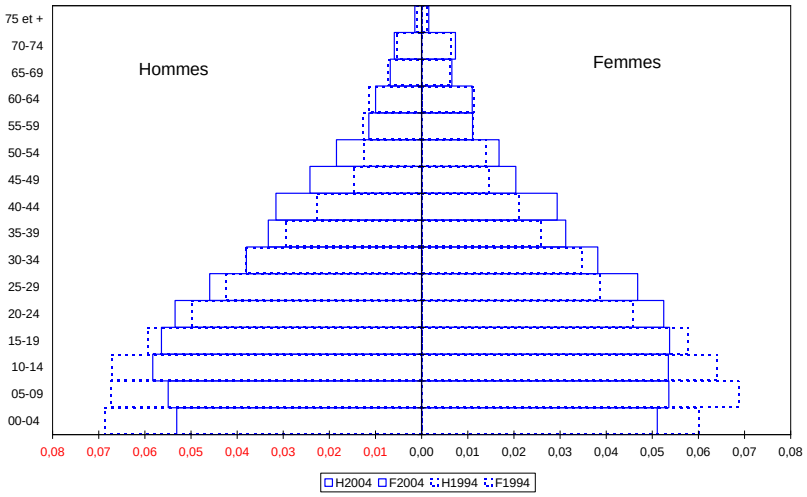

La population de la préfecture est une population jeune mais affecté par la baisse de sa fécondité. Ses pyramides d'âges par milieu de résidence commencent à se rétrécir par la base et montre clairement cette baisse. C'est le début du vieillissement par la base. Par contre le vieillissement par le sommet n'est pas encore présent, mais qui ne tardera pas à venir avec l'arrivage et l'accumulation des personnes âgées dans les prochaines trente ou quarante années, vu la baisse de la mortalité que connaît la population.

4. La structure de la population par sexe, âge et état matrimonial

L'attitude de la population vis-à-vis du mariage, les dissolutions d'unions, les remariages sont conséquents en fait de tout un ensemble de causes socio- économiques dont les effets varient suivant le temps, les coutumes et les lieux géographiques. L'inverse n'est pas moins vrai. L'évolution de l'état matrimonial d'une population ne manque pas d'avoir des répercussions importantes sur sa situation socio-économique.

Tableau 5: Répartition (%) de la population de la préfecture âgée de 15 ans et plus selon le sexe, le milieu de résidence et l'état matrimonial en 1994 et 2004.

Etat matrimonial	Masculin		Féminin		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Urbain						
Célibataires	44,7	44,7	30,7	33,8	37,7	39,2
Mariés	54,1	54,0	58,3	54,9	56,2	54,5
Divorcés	0,5	0,8	8,0	3,4	4,2	2,1
Veufs	0,8	0,6	3,0	7,9	1,9	4,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rural						
Célibataires	44,3	45,1	27,2	31,5	36,0	38,4
Mariés	54,5	53,5	60,3	56,7	57,4	55,1
Divorcés	0,5	0,7	9,3	2,8	4,8	1,7
Veufs	0,7	0,7	3,2	9,0	1,9	4,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble						
Célibataires	44,6	44,8	29,8	33,3	37,3	39,0
Mariés	54,2	53,9	58,8	55,3	56,5	54,6
Divorcés	0,5	0,7	8,3	3,3	4,4	2,0
Veufs	0,7	0,6	3,0	8,2	1,9	4,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sur une population de 15 ans et plus de 272 104 personnes, 106 121 personnes se sont déclarées célibataires, soit un pourcentage de 39,0%, 44,8% pour les hommes et 33,3% pour les femmes. Ce pourcentage a augmenté au cours de la dernière décennie pour le sexe féminin et aussi pour le sexe masculin, mais légèrement. Il était respectivement de 37,3%, 44,6 % et 29,8% lors du recensement de 1994. Le nombre de personnes mariées s'élève à 148 549 personnes, en augmentation de 74,1% au cours des dix dernières années. Les effectifs de personnes veuves et divorcées sont respectivement de 11 973 et 5 442, ce qui correspond à des pourcentages de 4,4% et 2,0% de la population totale de 15 ans et plus contre 1,9% et 4,4% respectivement en 1994.

Le phénomène du célibat est légèrement plus accentué dans les villes où le pourcentage des célibataires atteint 39,2% contre 38,4% en milieu rural. Ces pourcentages n'étaient en 1994 que de 37,7% et 36,0% respectivement pour les 2 milieux de résidence, enregistrant une augmentation dans les deux milieux mais plus importante en milieu rural.

Tableau 6 : Répartition proportionnelle de la population par sexe, âge et état matrimonial, 2004

Groupe d'ages	Sexe	Etat matrimonial				
		Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf	Total
15-19	Masculin	99,1	0,8	0,0	0,0	100,0
	Féminin	89,3	10,4	0,2	0,1	100,0
	Total	94,2	5,6	0,1	0,1	100,0
20-24	Masculin	93,3	6,6	0,1	0,0	100,0
	Féminin	61,7	36,6	1,5	0,2	100,0
	Total	77,1	22,0	0,8	0,1	100,0
25-29	Masculin	69,3	30,2	0,5	0,1	100,0
	Féminin	37,5	59,2	2,8	0,5	100,0
	Total	53,0	45,0	1,7	0,3	100,0
30-34	Masculin	36,3	62,6	1,0	0,1	100,0
	Féminin	22,6	72,3	4,0	1,1	100,0
	Total	29,3	67,5	2,5	0,6	100,0
35-39	Masculin	16,3	82,6	1,1	0,1	100,0
	Féminin	13,4	79,7	4,7	2,2	100,0
	Total	14,8	81,1	2,9	1,2	100,0
40-44	Masculin	7,8	90,7	1,3	0,2	100,0
	Féminin	7,5	82,3	5,2	5,0	100,0
	Total	7,6	86,4	3,3	2,6	100,0
45-49	Masculin	3,5	95,2	1,1	0,3	100,0
	Féminin	4,4	81,6	5,4	8,7	100,0
	Total	3,9	88,8	3,1	4,2	100,0

Les proportions des célibataires diminuent évidemment au fur et à mesure qu'on avance en âge. Parallèlement, les proportions des mariés des deux sexes enregistrent une hausse continue jusqu'à 50 ans pour les hommes, alors qu'elles commencent à régresser à partir de 45 ans pour les femmes au profit essentiellement des veuves du fait qu'elles trouvent plus de difficultés à se remarier à cet âge.

Par ailleurs, l'entrée de plus en plus tardive en première union s'est encore renforcée au cours de la dernière décennie comme on peut le voir à travers l'évolution des proportions des célibataires aux jeunes âges présentées dans le tableau 7.

En effet, le tableau 7 montre que la prolongation du célibat a touché aussi bien les deux sexes que les deux milieux de résidence. Les proportions des célibataires aux tranches d'âge 15 à 19 ans, 20 à 24 ans et 25 à 29 ans ont augmenté systématiquement au cours de la dernière décennie.

Et si le phénomène de la prolongation du célibat a été dans le passé surtout le fait du milieu urbain, ce phénomène gagne de plus en plus la campagne. A titre d'exemple, les hommes ruraux âgés de 25 à 29 ans sont à 62,8% encore en état de célibat en 2004 contre 51,9% en 1994.

Figure 4 : Population de la préfecture selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial, 2004

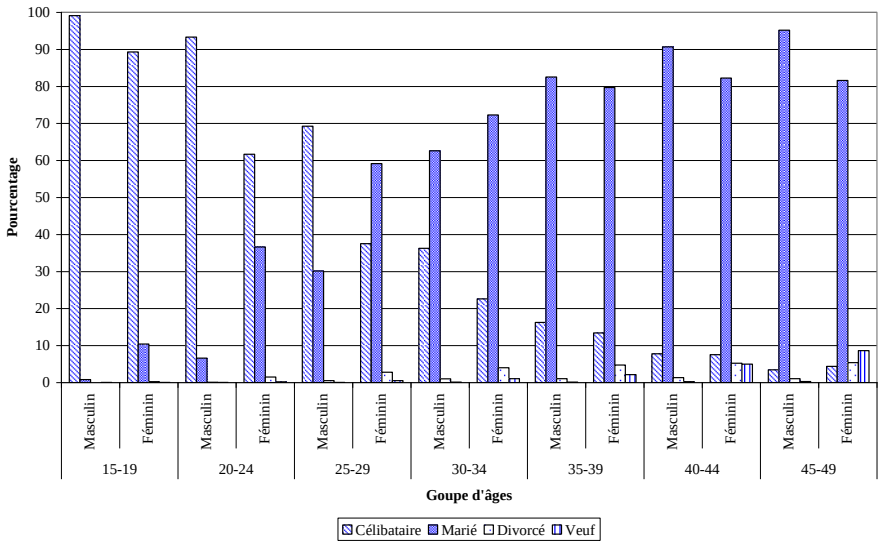

Tableau 7 : Pourcentage des célibataires à 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans par sexe et par milieu de résidence en 1994 et 2004

Milieu / Sexe	1994			2004		
	15-19	20-24	25-29	15-19	20-24	25-29
Urbain						
Masculin	98,8	89,4	57,4	99,1	94,0	71,2
Féminin	86,0	52,3	26,3	90,0	63,3	39,2
Total	92,5	70,5	41,0	94,5	78,1	54,8
Rural						
Masculin	98,7	85,4	51,9	99,1	91,1	62,8
Féminin	79,9	42,9	22,1	87,1	56,0	31,7
Total	89,4	65,1	37,7	93,2	73,7	47,1
Ensemble						
Masculin	98,8	88,4	55,9	99,1	93,3	69,2
Féminin	84,4	50,0	25,3	89,3	61,7	37,5
Total	91,7	69,2	40,2	94,2	77,1	53,0

Figure 5 : Pourcentage des célibataires de sexe masculin à 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans par milieu de résidence en 1994 et 2004

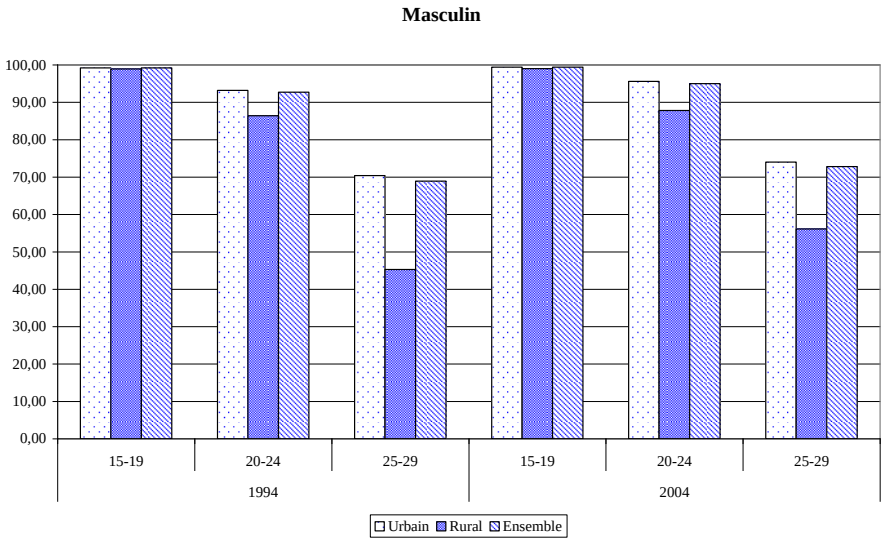

Figure 6 : Pourcentage des célibataires de sexe féminin à 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans par milieu de résidence en 1994 et 2004

Figure 7 : Pourcentage des célibataires aux âges
15-19, 20-24 et 25-29 ans aux RGPH 1994 et 2004
par sexe en milieu urbain

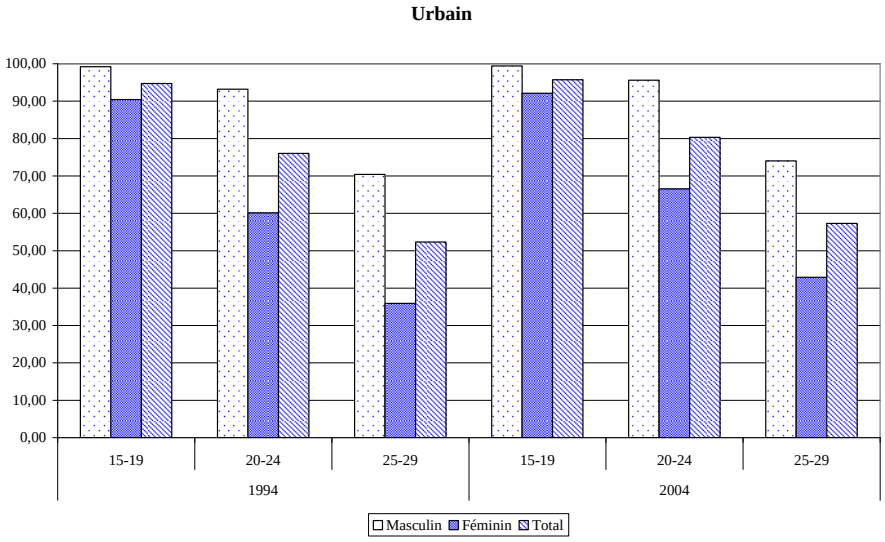

Figure 8 : Pourcentage des célibataires aux âges
15-19, 20-24 et 25-29 ans aux RGPH 1994 et 2004
par sexe en milieu rural

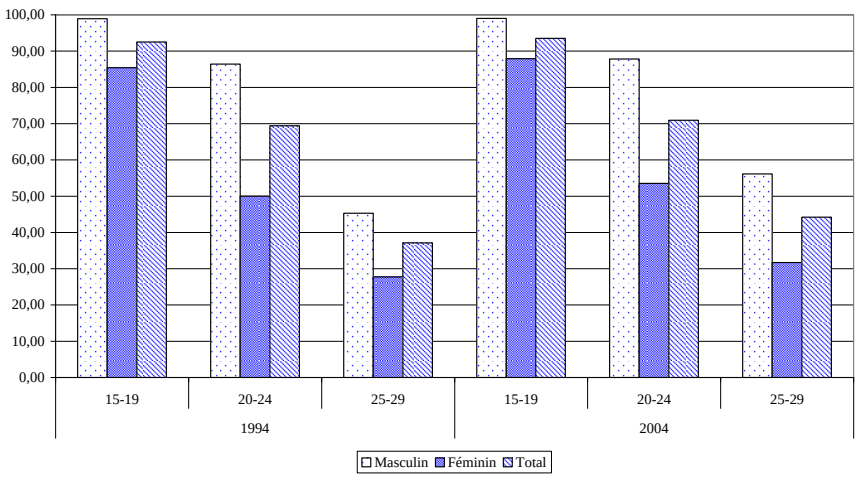

Par ailleurs, l'examen des proportions des célibataires à un âge avancé (55 ans), nous permet de voir comment a évolué l'intensité de la nuptialité à travers le temps.

En effet, le tableau 8 indique le taux de célibat à l'âge exact de 55 ans. Il s'agit ici approximativement du célibat définitif. L'intensité de ce phénomène a connu une légère augmentation entre les 2 recensements. Au niveau préfectoral, il est de 1,8% en 2004 contre 0,8% en 1994. Ce sont les femmes qui ont contribué à cette augmentation avec respectivement 2,1% en 2004 contre 0,1% en 1994. Les hommes ont gardé leur pourcentage constant entre les deux recensements, soit 1,6% en 2004 et 1994. Ceci étant, il s'agit là de générations nées vers 1950 et qui n'ont pas été touchées par les transformations en cours dans les attitudes des jeunes générations vis-à-vis de la nuptialité. L'intensité du célibat définitif ira certainement en augmentation à l'avenir.

Tableau 8 : Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence en 1994 et 2004

Sexe / **Milieu**	**1994**			**2004**		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	1,5	1,8	1,6	1,5	2,3	1,6
Féminin	0,2	0,0	0,1	2,3	1,2	2,1
Total	0,9	0,9	0,8	1,8	1,8	1,8

Figure 9 : Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence en 1994 et 2004

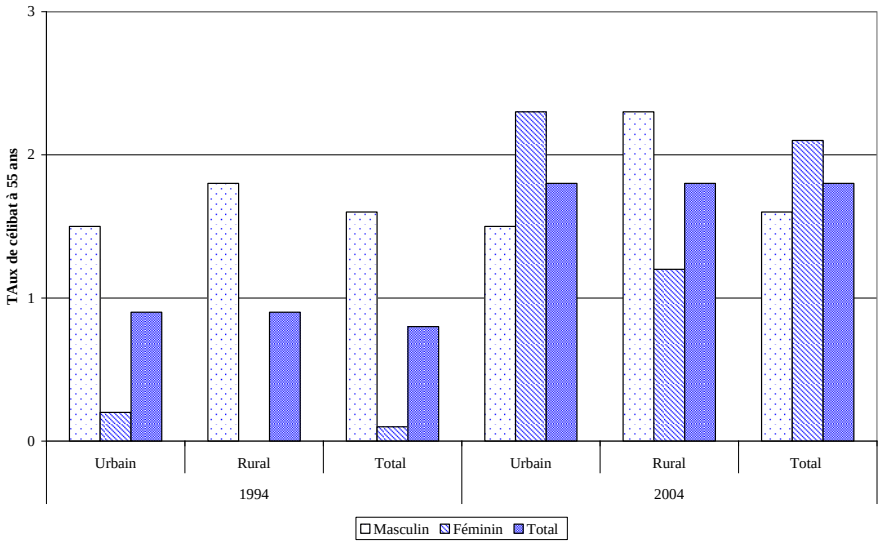

Enfin, l'âge moyen au premier mariage a connu une augmentation sensible au cours des 10 dernières années comme le montre le tableau 9 qui donne les niveaux de cet indice par sexe et milieu de résidence.

Tableau 9 : Age moyen au premier mariage par sexe et par milieu de résidence en 1994 et 2004

Sexe et milieu	**1994**	**2004**
Urbain		
Masculin	29,0	31,0
Féminin	24,0	26,1
Total	26,4	28,7
Rural		
Masculin	28,3	29,8
Féminin	22,9	24,9
Total	25,8	27,4
Ensemble		
Masculin	28,8	30,6
Féminin	23,7	25,9
Total	26,2	28,4

Au niveau préfectoral, l'âge moyen au premier mariage a connu une augmentation aussi bien dans le milieu urbain que dans le milieu rural, soit presque 2 points en moyenne depuis 1994. De 26,2 ans en 1994 pour les 2 sexes réunis, l'âge au premier mariage s'est élevé à 28,4 ans en 2004 avec une augmentation par sexe, passant de 28,8 ans à 30,6 ans pour les hommes et de 23,7 ans à 25,9 ans pour les femmes. Une évolution analogue est constatée au niveau des 2 milieux de résidence : urbain et rural.

Figure 10 : Age moyen au premier mariage en 1994 et 2004 selon le sexe et le milieu de résidence

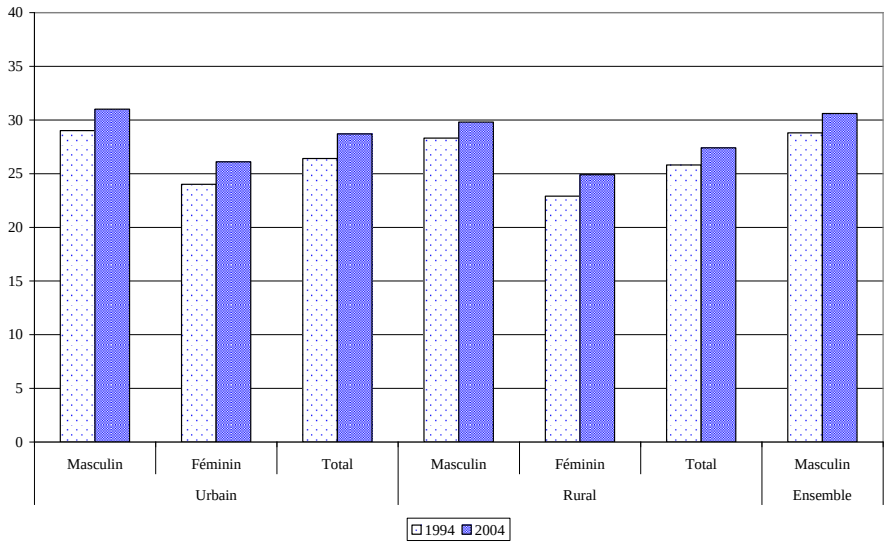

5. Les niveaux de fécondité

L'indice synthétique de fécondité représente les niveaux de fécondité actuels et donne le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme ayant subi les niveaux de fécondité de l'année indiquée. Cet indice permet d'étudier la variation des niveaux de la fécondité au cours du temps.

Le tableau 10, donnant l'évolution des taux de fécondité par âge et des indices synthétiques de fécondité entre 1994 et 2004, montre qu'entre 1994 et 2004, cet indice a connu une baisse de 3,1 à 2,4 enfants par femme. L'intensité de la baisse est plus accentuée en milieu rural (25%) qu'en milieu urbain (17,2%) où les niveaux de fécondité avaient déjà sensiblement régressé dans le passé.

Tableau 10: Taux (‰) et indices synthétiques de fécondité (ISF) en 1994 et 2004 par milieu de résidence

Milieu	Urbain		Rural		Ensemble	
G. âges	**1994**	**2004**	**1994**	**2004**	**1994**	**2004**
15-19	31,0	17,3	62,4	21,8	39,2	18,4
20-24	96,3	87,8	156,8	111,4	110,8	93,1
25-29	137,3	121,6	181,4	134,6	147,8	124,5
30-34	143,5	124,2	136,4	133,8	141,8	126,2
35-39	114,4	83,0	107,1	81,6	112,8	82,7
40-44	42,5	31,2	41,7	38,6	42,3	32,7
45-49	24,2	10,1	25,9	13,6	24,6	10,8
ISF	2,9	2,4	3,6	2,7	3,1	2,4

L'analyse des taux de fécondité par âge, démontre que la baisse de la fécondité entre les 2 derniers recensements a eu lieu à tous les âges des femmes et aux niveaux des deux milieux de résidence, mais à un rythme plus accéléré avant 30 ans pour les femmes rurales (Figures 11 à 13).

Figure 11 : Taux de fécondité générale en 1994 et 2004, Milieu urbain

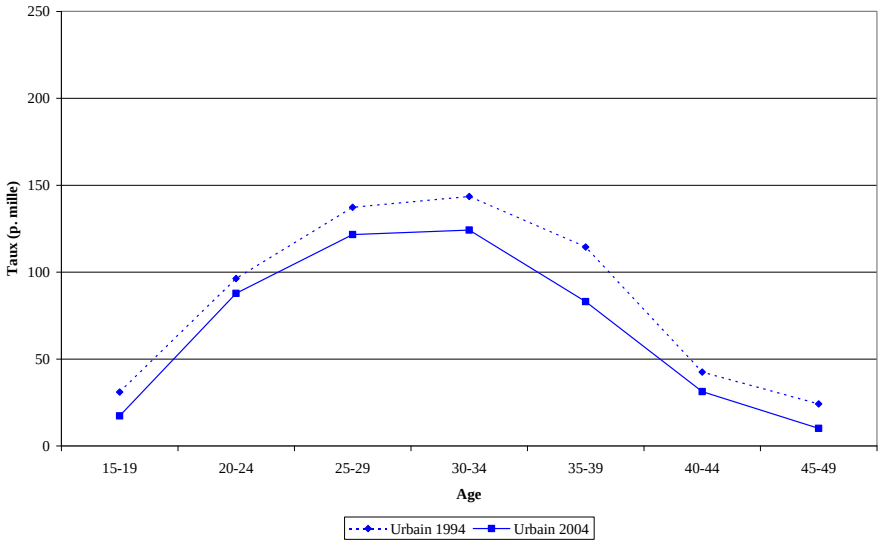

Figure 12 : Taux de fécondité générale en 1994 et 2004, Milieu rural

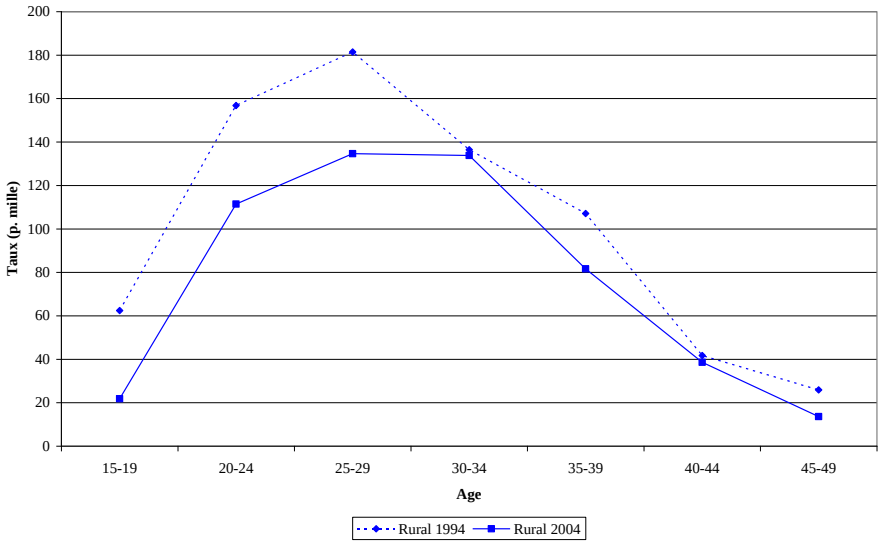

Figure 13 : Taux de fécondité générale en 1994 et 2004, Ensemble de la préfecture.

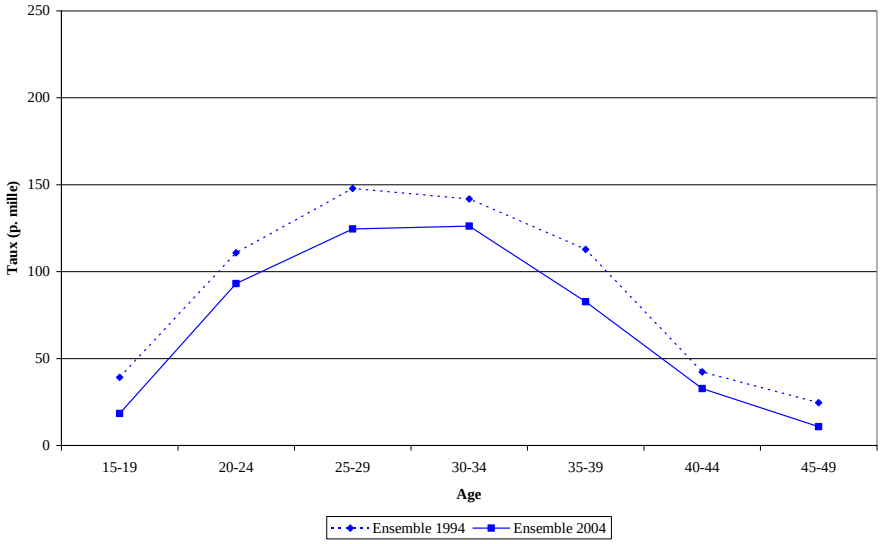

Chapitre II :
L'alphabétisation et la scolarisation

1. L'aptitude à lire et à écrire

L'aptitude de la population à la lecture et à l'écriture, se fait d'habitude moyennant le taux d'analphabétisme, ou son complément le taux d'alphabétisation, et ne se réfère qu'à la population âgée de 10 ans et plus[2].

1.1. L'analphabétisme selon le sexe et l'âge

En 2004, le taux d'analphabétisme s'élève à 32,9% (32,2% dans la région). Cela concerne près de 103 154 personnes sur un total de 313 272 personnes âgées d'au moins dix ans. Ce niveau est relativement bas, et enregistre une baisse continue et régulière de la fréquence des personnes analphabètes. Cette baisse concerne aussi bien les hommes que les femmes.

Parmi les femmes, on trouve près de 4 femmes analphabètes sur dix (42,6%) en 2004. Elles restent ainsi dans une situation moins favorable par rapport aux hommes, dont le taux est à peine supérieur à deux hommes analphabètes sur dix (23,3%).

Tableau 11 : Taux d'analphabétisme de la population de 10 ans et plus selon le sexe, 1994 et 2004

Sexe	**1994**	**2004**
Masculin	33,2	23,3
Féminin	57,7	42,6
Ensemble	45,3	32,9

[2] Est considérée comme alphabétisée, toute personne "capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne". Par conséquent, une personne ne sachant lire et écrire que des chiffres, que son nom ou qu'une expression rituelle apprise par coeur est considérée comme analphabète. Cette catégorie englobe aussi toute personne sachant lire mais ne sachant pas écrire.

Figure 14 : Evolution du taux d'analphabétisme par sexe entre 1994 et 2004

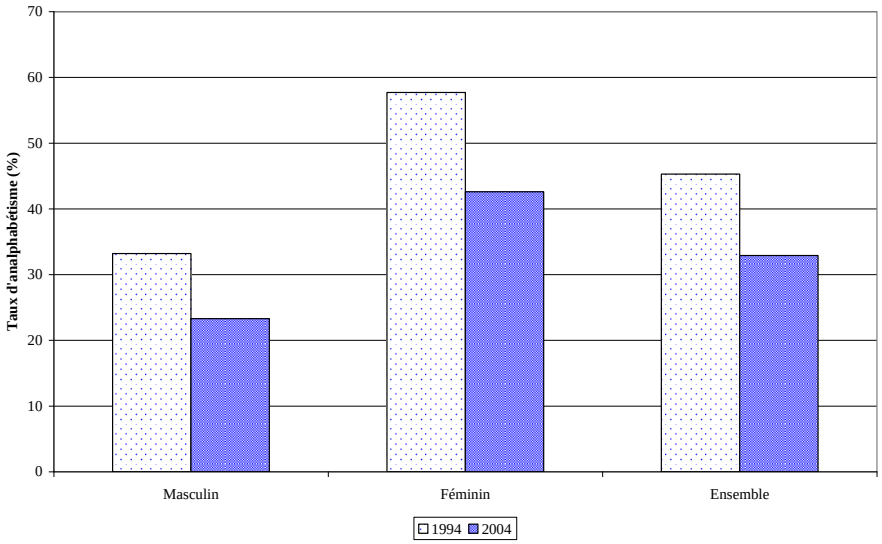

Le taux d'analphabétisme augmente, plus ou moins, régulièrement avec l'âge pour atteindre son maximum chez les générations âgées de 80 à 84 ans en 2004 (Figures 15 à 17). Ceci étant, on compte encore des proportions non négligeables d'analphabètes parmi les jeunes générations âgées de 10 à 14 ans et de 15 à 24 ans révolus en 2004; soit 4,3% et 11,5% respectivement. Là aussi, comme le montre la figure 15, la situation des femmes est plus préoccupante que celle des hommes, soit respectivement 5,4% et 15,4% contre 3,3% et 7,5%, soit moins important qu'au niveau régional avec respectivement 8,6% et 19,1% contre 4,6% et 9,0%. Ainsi, même aux jeunes âges, d'importantes différences sont relevées entre les deux sexes. En effet, le taux d'analphabétisme chez les filles de moins de 25 ans est plus que deux fois plus important que chez les garçons, soit 17,4% contre 8,4%.

Toutefois, une amélioration est enregistrée aux niveaux aussi bien des deux sexes que de l'ensemble des âges. Cette évolution positive a profité plus particulièrement aux personnes des classes d'âges intermédiaires (10-34 ans) et 50 ans et plus. Les personnes âgées de 35-49 ans ont été concernées par une amélioration de leur alphabétisation mais de moindre importance comparativement aux autres groupes d'âges ; soit une perte de 10,9 points contre 21,2 points pour les 25-34 ans et 15,5 points pour les 10-14 ans, et ce par rapport au recensement de 1994..

Tableau 12 : Taux d'analphabétisme de la population de 10 ans et plus selon le milieu de résidence, le sexe et l'âge en 2004

Groupe	Urbain			Rural			Total		
D'âges	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
10-14	2,4	3,6	3,0	6,2	11,1	8,5	3,3	5,4	4,3
15-19	5,4	11,7	8,6	13,8	27,2	20,4	7,5	15,4	11,5
20-24	11,5	25,9	18,9	23,8	48,3	35,9	14,5	30,9	22,9
25-29	14,4	32,6	23,7	31,2	58,3	44,9	18,3	38,3	28,5
30-34	17,0	38,0	27,7	35,8	66,5	51,2	21,1	44,0	32,7
35-39	23,6	47,3	35,9	45,2	78,8	61,5	28,4	53,7	41,3
40-44	30,7	57,1	44,1	54,7	85,9	69,7	35,9	62,8	49,5
45-49	30,6	59,5	44,3	53,7	87,0	68,9	35,1	64,6	49,0
50-54	30,8	65,5	46,4	55,0	91,2	72,2	35,4	70,7	51,5
55-59	36,8	74,3	54,0	64,2	94,7	79,1	42,4	78,9	59,4
60-64	50,7	86,7	68,6	77,3	95,7	87,0	56,9	89,0	73,1
65-69	58,7	92,3	75,1	84,1	98,3	91,1	64,9	93,8	79,0
70-74	72,2	96,4	85,0	88,9	98,9	94,5	76,6	97,1	87,6
75-79	73,7	97,1	86,8	88,9	98,1	93,5	78,2	97,4	88,6
80-84	77,5	97,4	89,9	86,7	99,2	93,6	80,4	97,9	91,0
85-89	72,4	89,3	81,2	78,5	94,0	85,6	74,2	90,5	82,4
90-94	62,5	87,3	79,2	77,4	90,4	84,9	67,5	88,1	80,8
95&+	51,1	75,0	63,0	65,1	81,8	74,2	53,6	76,4	65,2
Total	19,8	38,2	29,1	34,9	57,9	46,2	9,0	16,2	12,7

Figure 15 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge en 2004.
Milieu urbain

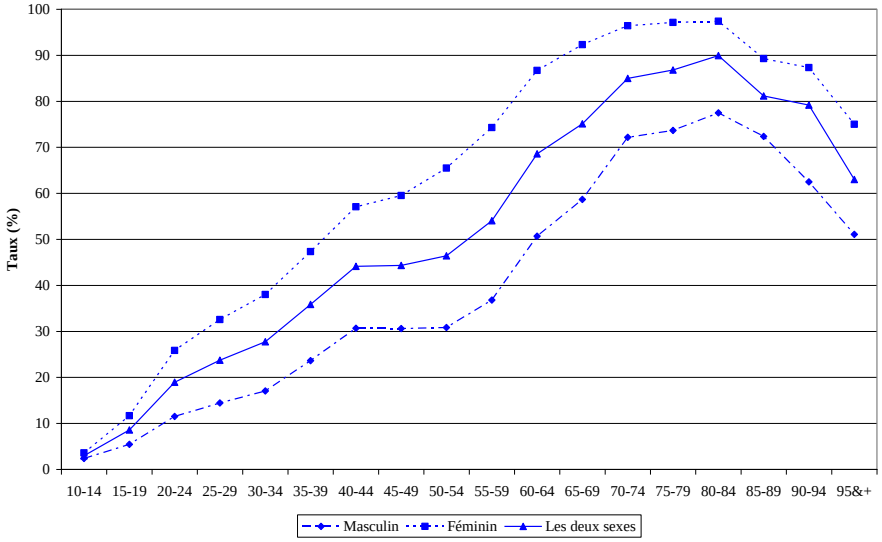

Figure 16 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge en 2004.
Milieu rural

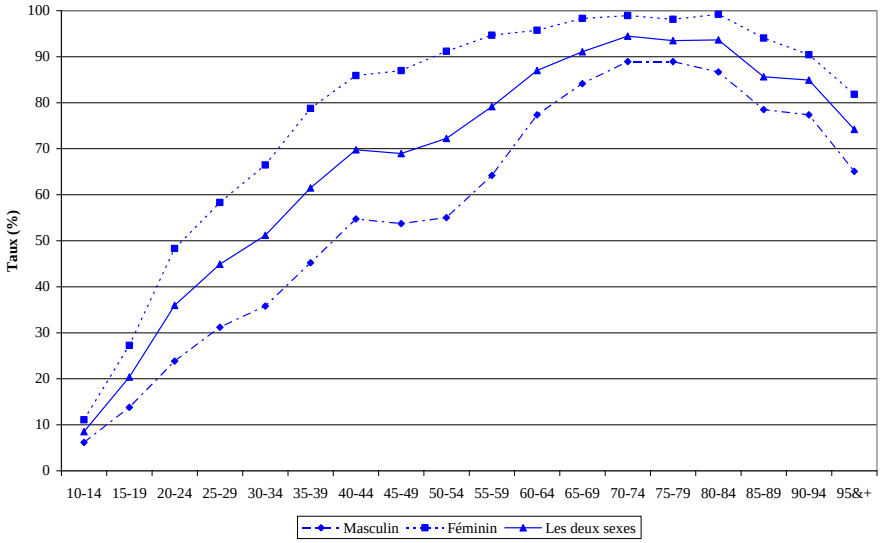

Figure 17 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge en 2004.
Les deux milieux

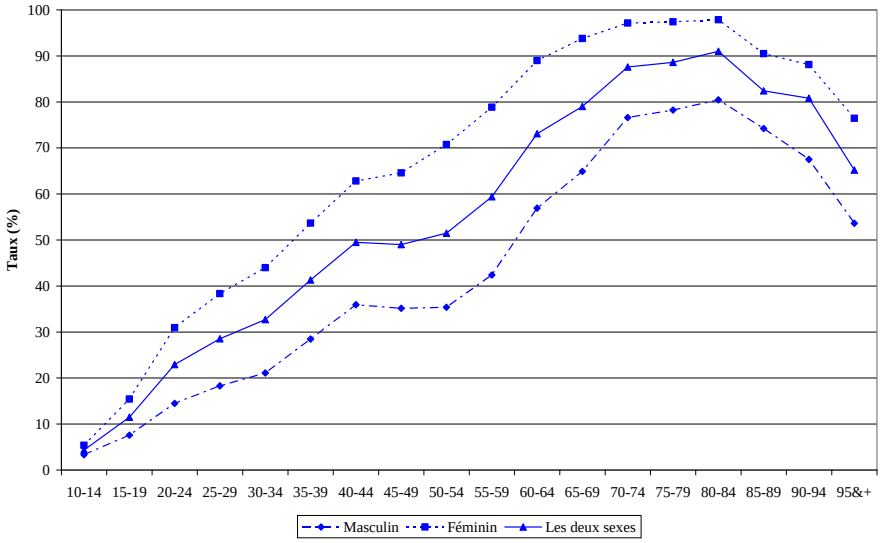

Tableau 13 : Evolution du taux d'analphabétisme (en %) selon les grands groupes d'âges et le sexe de 1994 à 2004

Groupe d'âges	Masculin		Féminin		Ensemble		Baisse du taux d'analphabétisme		
	1994	2004	1994	2004	1994	2004	Masc.	Fém.	Ens.
Urbain									
10-14	9,3	2,4	18,5	3,6	13,8	3,0	-6,9	-16,1	-11,3
15-24	15,1	8,5	35,1	19,0	25,1	13,8	-6,6	-26,1	-21,9
25-34	32,5	15,7	61,2	35,1	47,5	25,6	-16,8	-16,1	-11,4
35-49	37,1	28,2	70,2	54,1	52,6	41,2	-8,9	-15,7	-20,5
50 et +	68,9	44,4	95,2	79,5	81,9	61,4	-24,5	-14,1	-11,4
Total	29,0	19,8	52,3	38,2	40,5	29,1	-9,2	-14,1	-11,4
Rural									
10-14	26,5	6,2	46,7	11,1	36,3	8,5	-20,3	-35,6	-27,8
15-24	29,0	18,7	60,4	37,6	44,3	28,0	-10,3	-22,8	-16,3
25-34	47,1	33,3	83,0	62,0	64,2	47,7	-13,8	-21,0	-16,5
35-49	56,6	50,9	91,9	83,4	73,6	66,4	-5,7	-8,5	-7,2
50 et +	85,8	70,6	98,3	94,9	92,1	82,8	-15,2	-3,4	-9,3
Total	45,4	34,9	73,8	57,9	59,2	46,2	-10,5	-15,9	-13,0
Ensemble									
10-14	13,9	3,3	26,0	5,4	19,8	4,3	-10,6	-20,6	-15,5
15-24	18,7	11,0	41,4	23,3	30,0	17,2	-7,7	-18,1	-12,8
25-34	36,4	19,6	66,3	41,0	51,7	30,5	-16,8	-25,3	-21,2
35-49	41,3	33,0	75,1	59,8	57,2	46,3	-8,3	-15,3	-10,9
50 et +	73,9	50,2	96,1	83,1	84,9	66,2	-23,7	-13,0	-18,7
Total	33,2	23,3	57,7	42,6	45,3	32,9	-9,9	-15,1	-12,4

1.2. L'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

Les habitants des campagnes connaissent un taux d'analphabétisme plus qu'une fois et demi supérieur à celui des citadins; soit respectivement 46,2% et 29,1%. L'amélioration de cet indicateur depuis le recensement de 1994 a été importante, soit plus d'un point de moins chaque année et plus d'un point et demi de moins chaque année pour les femmes rurales. L'analphabétisme des hommes a moins baissé que celui des femmes, soit un point de moins chaque année, du fait que son niveau est déjà relativement faible.

Seulement, la baisse enregistrée durant cette période n'a pas beaucoup changé en la situation de ces dernières, puisqu'en 2004 presque six femmes rurales sur dix demeurent encore analphabètes (57,9%).

Tableau 14 : Taux d'analphabétisme selon le sexe
et le milieu de résidence en 1994 et 2004

Milieu	**1994**			**2004**		
Sexe	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Hommes	29,0	45,4	33,2	19,8	34,9	23,3
Femmes	52,3	73,8	57,7	38,2	57,9	42,6
Ensemble	40,5	59,2	45,3	29,1	46,2	32,9

Figure 18 : Taux d'analphabétisme selon le sexe par
milieu de résidence en 1994 et 2004.

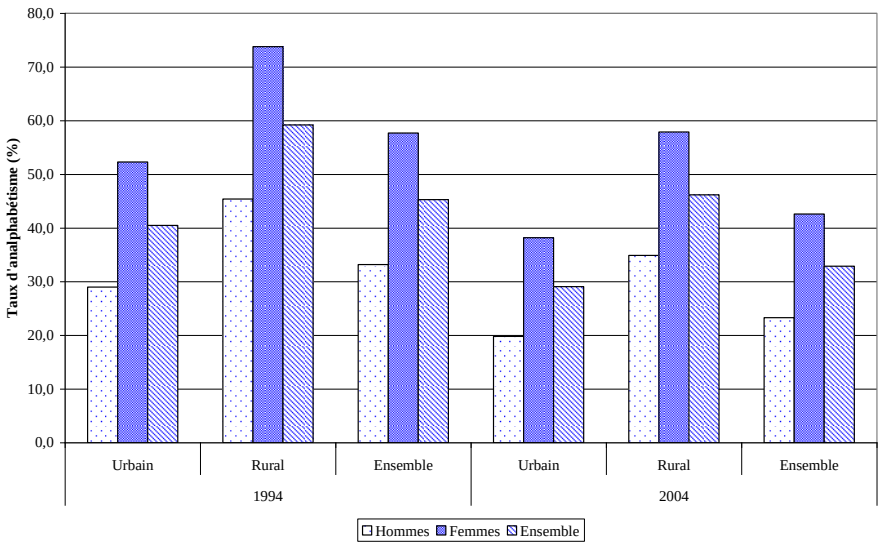

Figure 19 : Taux d'analphabétisme selon le milieu
de résidence par sexe en 1994 et 2004.

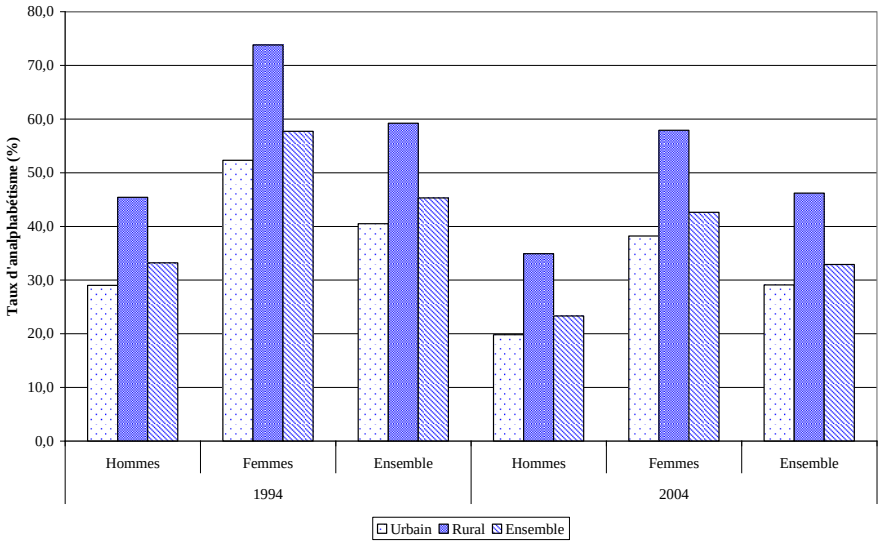

1.3. La connaissance des langues

Le tableau 15 montre que le phénomène du bilinguisme (Arabe et Français), parmi la population alphabétisée, est une réalité incontestable dans la préfecture de Skhirat-Temara.

Parmi les personnes alphabétisées, presque la moitié (56,0%) lit et écrit l'Arabe et le Français, et seulement 25,1% connaît l'Arabe uniquement.

En milieu urbain, la proportion des personnes bilingues parmi celles qui savent lire et écrire l'arabe et le français passe à 56,3% et celle des personnes monolingues, à 22,7%. Ce qui montre une prépondérance du bilinguisme parmi les personnes alphabétisées dans le milieu urbain. C'est aussi le cas en milieu rural où on enregistre plutôt plus de personnes monolingues qu'en milieu urbain, 36,1%, contre 54,6% pour les personnes bilingues.

La connaissance des langues en plus de l'arabe et du français est un phénomène plutôt urbain (20,4% des personnes alphabétisées). En milieu rural cette proportion est trop faible; près de 9%.

Tableau 15 : Répartition de la population alphabétisée (en %) selon la connaissance des langues par sexe, 1994 et 2004

Sexe	Langues lues et écrites			
	Arabe seule	Arabe et Français	Autres[3]	Total
1994				
Masculin	36,3	53,6	10,1	100
Féminin	32,3	58,0	9,7	100
Ensemble	34,8	55,3	9,9	100
2004				
Masculin	26,4	55,4	18,2	100
Féminin	23,4	56,9	19,8	100
Ensemble	25,1	56,0	18,9	100

Figure 20 : Répartition de la population alphabétisée (en %) selon la connaissance des langues par sexe, 1994 et 2004

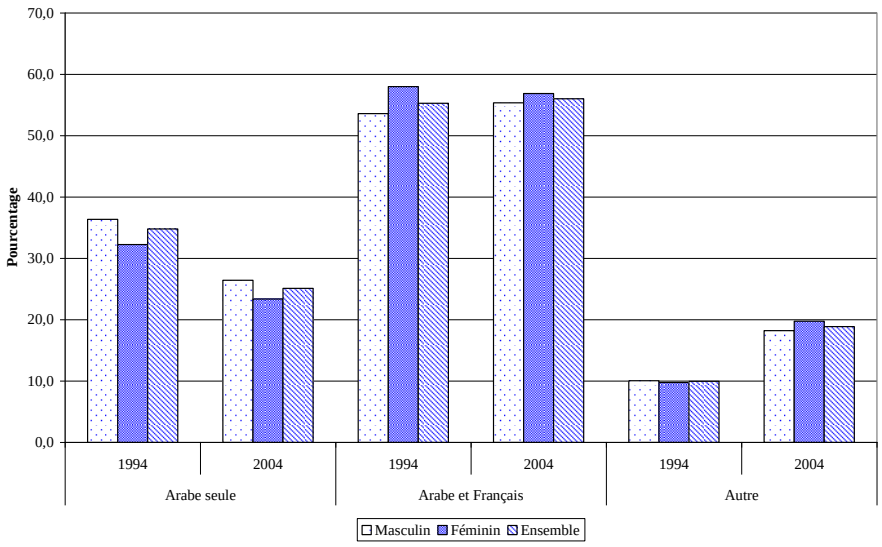

[3] Autres: (Arabe + Français + d'autres langues) ou (Arabe + d'autres langues sans le Français) ou (D'autres langues)

La répartition des personnes alphabétisées selon le niveau d'étude atteint montre des caractéristiques connues aux niveaux des deux milieux de résidence, à savoir une prédominance des personnes du niveau de l'enseignement primaire dans le rural (55,0% en milieu rural et 38,2 % en milieu urbain), suivies des personnes du niveau collégial (27,4% et 27,0% respectivement). Viennent ensuite celles de niveau secondaire (9,6% et 18,2% respectivement) et enfin celles poursuivant des études supérieures (3,7% et 12,8% respectivement).

Toutefois, en milieu rural, la part des personnes sachant lire et écrire se déclarant sans niveau scolaire est de 1,1% contre 1,4% dans le milieu urbain. Ces pourcentages représentent 404 et 2 392 personnes respectivement dans les milieux rural et urbain.

Tableau 16 : Répartition (en %) de la population alphabétisée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2004

Niveau d'étude	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	1,4	1,1	1,3
Préscolaire	2,4	3,3	2,6
Primaire	38,2	55,0	41,2
Collégial	27,0	27,4	27,1
Secondaire	18,2	9,6	16,6
Supérieur	12,8	3,7	11,2
Total	100,0	100,0	100,0

Figure 21 : Répartition (en %) de la population alphabétisée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2004

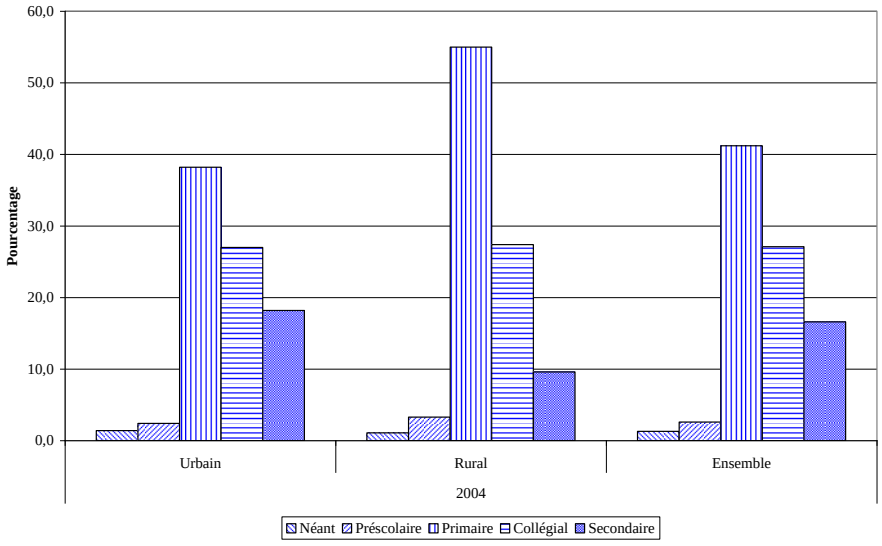

2. La population scolarisée

La population scolarisée, à savoir celle fréquentant un établissement d'enseignement ou de formation, est évaluée en 2004 à 97 867 personnes dont 80,8% réside en milieu urbain et 19,2% en milieu rural. Elle est répartie en 51,7% d'hommes et 48,3% de femmes.

Tableau 17 : Population scolarisée (en %) selon le sexe et le milieu de résidence en 2004

Sexe Milieu	Urbain	Rural	Ensemble
% Ligne			
Masculin	79,8	20,2	100,0
Féminin	81,9	18,1	100,0
Total	80,8	19,2	100,0
% colonne			
Masculin	51,1	54,4	51,7
Féminin	48,9	45,6	48,3
Total	100,0	100,0	100,0

La répartition de la population scolarisée selon le niveau d'étude montre (Tableau 18) que plus d'une personne sur deux suit un enseignement primaire (54,8%), moins d'une personne sur quatre suit un enseignement collégial (22,6%) et un peu plus d'une personne sur vingt, un enseignement préscolaire (6%), plus d'une personne sur dix, un enseignement secondaire (11,4%), et une personne sur vingt, un enseignement supérieur (5,1%).

Tableau 18 : Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude et le sexe en 2004

Niveau d'étude	**Masculin**		**Féminin**		**Ensemble**	
	% Ligne	% colonne	% Ligne	% colonne	% Ligne	% Colonne
Préscolaire	51,3	5,9	48,7	6,0	100,0	6,0
Primaire	52,5	55,7	47,5	53,9	100,0	54,8
Collégial	51,0	22,3	49,0	22,9	100,0	22,6
Secondaire	51,0	11,3	49,0	11,6	100,0	11,4
Supérieur	48,0	4,8	52,0	5,5	100,0	5,1
Total	51,7	100,0	48,3	100,0	100,0	100,0

On notera que cette structure est pratiquement la même chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, les personnes de sexe masculin demeurent sur-représentées à tous les niveaux d'étude, sauf le niveau supérieur, avec quatre points de différence entre les deux sexes.

La répartition selon le milieu de résidence montre que presque 8 personnes scolarisées sur dix résident en milieu urbain. A chaque niveau d'étude on relève une très faible représentativité du milieu rural par rapport au milieu urbain. L'importance de la population urbaine par rapport à la population rurale explique cette différence entre les deux milieux.

La population rurale scolarisée passe d'un maximum de 23,5% au niveau primaire à un minimum de 4,3% au niveau préscolaire. Au niveau collégial, on compte presque deux personnes scolarisées du rural sur cinq contre presque 8 de l'urbain.

Tableau 19 : Répartition de la population scolarisée (en %) par milieu de résidence et par niveau d'enseignement en 2004

Niveau d'étude	Milieu de résidence		
	Urbain	**Rural**	**Ensemble**
Préscolaire	95,7	4,3	100,0
Primaire	76,5	23,5	100,0
Collégial	81,7	18,3	100,0
Secondaire	86,9	13,1	100,0
Supérieur	90,6	9,4	100,0
Ensemble	80,8	19,2	100,0

La répartition des personnes scolarisées selon le niveau d'étude montre certaines similitudes entre les deux milieux de résidence avec une prédominance des personnes qui suivent un enseignement primaire ou collégial (ex-fondamental) (66,2% en milieu urbain et 83,2 % en milieu rural), suivies des personnes du niveau secondaire (18,2% et 9,6% respectivement). Viennent ensuite celles de niveau supérieur (12,9% et 3,7% respectivement) et enfin celles poursuivant des études préscolaire (2,7% et 3,5% respectivement).

Tableau 20 : Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 1994 et 2004

Niveau d'étude	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Préscolaire	5,8	6,7	5,9	2,7	3,5	2,8
Primaire	50,2	63,2	52,7	39,0	55,9	42,2
Collégial	22,9	19,5	22,1	27,2	27,3	27,2
Secondaire	13,7	8,1	12,7	18,2	9,6	16,6
Supérieur	7,4	2,6	6,6	12,9	3,7	11,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Figure 22 : Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 1994 et 2004

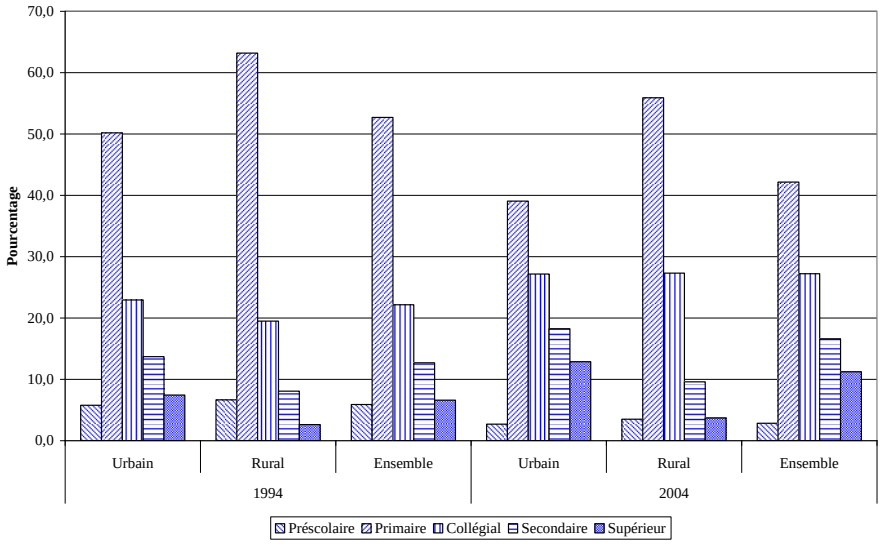

Toutefois, en milieu rural les enseignements secondaire et supérieur ne concernent que 13,3% des personnes scolarisées (contre 31,1% en milieu urbain); et c'est surtout l'enseignement primaire et collégial qui y prédomine avec plus de 8 personnes sur dix (83,2%), contre presque 7 personnes sur dix en milieu urbain (66,2%).

Mais ce retard du milieu rural dans le domaine de l'enseignement secondaire et supérieur ne peut être évalué à sa juste valeur qu'en se référant à des indicateurs plus pertinents tels que le taux de scolarisation de la population dont le calcul pour le groupe d'âges 8-13 ans selon le sexe et la résidence est donné au tableau 21.

Tableau 21 : Taux de scolarisation de la population âgée de 8-13 ans en 1994 et de 7 à 12 ans en 2004 selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	93,7	85,3	91,6
Féminin	93,1	81,5	90,3
Ensemble	93,4	83,5	90,9

Figure 23 : Taux de scolarisation de la population âgée de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence, 2004

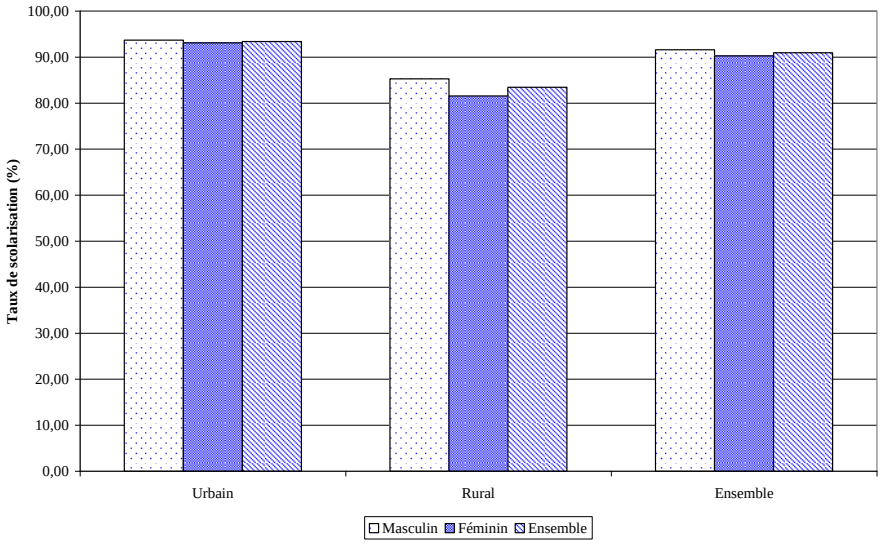

Il ressort du tableau 21 que plus de neuf enfants sur dix âgés entre 7 et 12 ans au moment du Recensement (Septembre 2004), soit 6-11 au début de l'année scolaire 2003-2004, étaient inscrits à l'école. Le niveau de ce taux, qui malgré tous, demeure en deçà des aspirations d'une couverture complète, peut être expliqué par la relative faiblesse de la scolarisation des enfants en milieu rural (83,5%) et surtout des filles qui atteignent 81,5%.

En milieu urbain, ce taux est relativement satisfaisant puisque plus de 9 enfants sur dix (93,4%) âgés entre 7 et 12 ans ont été scolarisés. Ce niveau concerne aussi bien les filles que les garçons avec un taux de scolarisation de plus de 93% pour chacun des deux sexes.

3. La population non scolarisée

Une autre manière d'appréhender le niveau culturel de la population est d'examiner les caractéristiques des personnes non scolarisées. Il s'agit de personnes qui, au moment du recensement de 2004, ne fréquentaient aucun établissement d'enseignement ou de formation.

En 2004, cette population s'élève à 244 182 personnes, soit près de 62,3% de l'ensemble de la population de la préfecture de Skhirat-Temara. Cet effectif est réparti entre 76,6% en milieu urbain, soit 187 024 personnes et 23,4% en milieu rural, soit 57 158 personnes. Cette population non scolarisée est composée de 49,5% de personnes de sexe masculin et 50,5% de personne de sexe féminin. Parmi les femmes non scolarisées, 54,4 % n'ont aucun niveau de formation contre 30,2% parmi les hommes.

La répartition de la population non scolarisée âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude montre qu'un peu plus de 4 personnes sur dix n'ont aucun niveau de formation, mais plus de la moitié a un niveau au moins égal au primaire, soit 55,2%.

En milieu urbain, un peu moins de six personnes sur dix (59,6%) de la population non scolarisée âgée de dix ans et plus disposent d'un niveau d'étude au moins égal au primaire. Cette proportion n'est que de 30,8% en milieu rural.

Tableau 22 : Population non scolarisée, âgée de 10 ans et plus, selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2004

Niveau scolaire	Urbain	Rural	Total
Néant	68,7	31,3	100,0
Préscolaire	77,3	22,7	100,0
Primaire	76,0	24,0	100,0
Collégial	81,7	18,3	100,0
Secondaire	90,7	9,3	100,0
Supérieur	94,8	5,2	100,0
Total	76,6	23,4	100,0

Niveau scolaire	Urbain	Rural	Total
Néant	38,0	56,8	42,4
Préscolaire	2,4	2,3	2,4
Primaire	23,4	24,1	23,6
Collégial	15,3	11,2	14,3
Secondaire	11,5	3,8	9,7
Supérieur	9,4	1,7	7,6
Total	100,0	100,0	100,0

Figure 24 : Population non scolarisée âgée de 10 ans
et plus selon le niveau d'étude en 2004

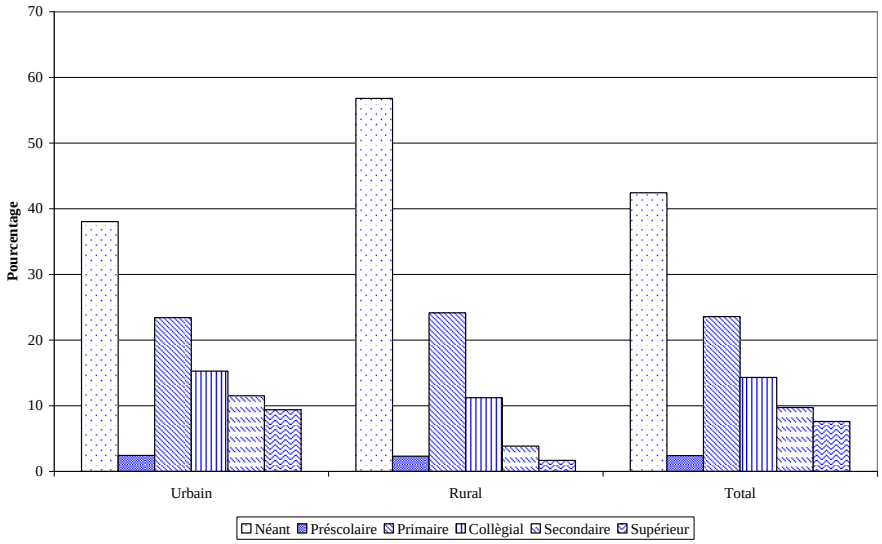

Chapitre III :
L'activité économique

1. Participation à l'activité économique

Le présent chapitre abordera les caractéristiques socio-économiques de la population en procédant d'abord à des comparaisons des niveaux d'activité, entre milieux de résidence et entre les sexes. Ensuite en s'intéressant aux structures professionnelles et économiques de la population active[4].

1.1. Type et niveau d'activité

Sur un total de près de 391 866 personnes recensées[5], 37,2% des personnes sont actives (145 858) et 63,8% de personnes sont inactives (246 008). Cette population active s'est accrue durant les dix dernières années de 64 102 personnes. Elle était de 81 756 actifs en 1994, enregistrant ainsi un énorme taux d'accroissement relatif de 78,4% (24% au niveau de la région), sous l'effet de la migration que connaît la préfecture.

La population active est à prédominance masculine puisque sur quatre personnes actives, on compte seulement une femme. En revanche, il y a une forte présence féminine parmi les personnes inactives; soit plus de six femmes sur dix personnes inactives (64,3%).

La répartition de la population active selon le milieu de résidence montre que la population active de la préfecture de Skhirat-Temara est à majorité citadine (78%). Cette situation concerne les hommes (76,3%) et les femmes avec plus de huit femmes actives sur dix résidant en milieu urbain (82,9%).

[4] La population active est constituée de la population active occupée formée par l'ensemble des personnes âgées de 7 ans et plus qui travaillent au moment du recensement. Et de la population active en chômage qui comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, qui ne travaillent pas au moment du recensement et qui sont à la recherche d'un emploi. Par contre, l**a** population inactive comprend toutes les personnes qui, au moment du recensement, ne travaillent pas et qui ne sont pas à la recherche d'un emploi. Il s'agit notamment des femmes au foyer, des écoliers, des retraités, des rentiers, des malades ou infirmes, etc.

[5] Population comptée à part non comprise.

Tableau 23 : Population selon le sexe, le milieu de résidence et le type d'activité en 1994 et 2004

Milieu de résidence et sexe	1994			2004		
	Masc.	**Fém.**	**Ens.**	**Masc.**	**Fém.**	**Ens.**
Milieu urbain						
Ensemble des actifs	46870	14899	61762	83054	30652	113706
Ensemble des inactifs	44494	74857	119358	67850	120454	188304
Total	91364	89756	181120	150904	151106	302010
Milieu rural						
Ensemble des actifs	17643	2345	19994	25851	6301	32152
Ensemble des inactifs	14969	28515	43478	19876	37828	57704
Total	32612	30860	63472	45727	44129	89856
Les deux milieux						
Ensemble des actifs	64513	17245	81756	108905	36953	145858
Ensemble des inactifs	59463	103371	162836	87726	158282	246008
Total	123976	120616	244592	196631	195235	391866

Tableau 24 : Répartition (en %) de la population active selon le sexe et le milieu de résidence, 1994 et 2004

Milieu de résidence	**1994**			**2004**		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Urbain	75,8	24,2	100,0	73,0	27,0	100,0
Rural	88,3	11,7	100,0	80,4	19,6	100,0
Ensemble	78,9	21,1	100,0	74,7	25,3	100,0

Figure 25 : Répartition (en %) de la population active selon le sexe et le milieu de résidence, 1994 et 2004

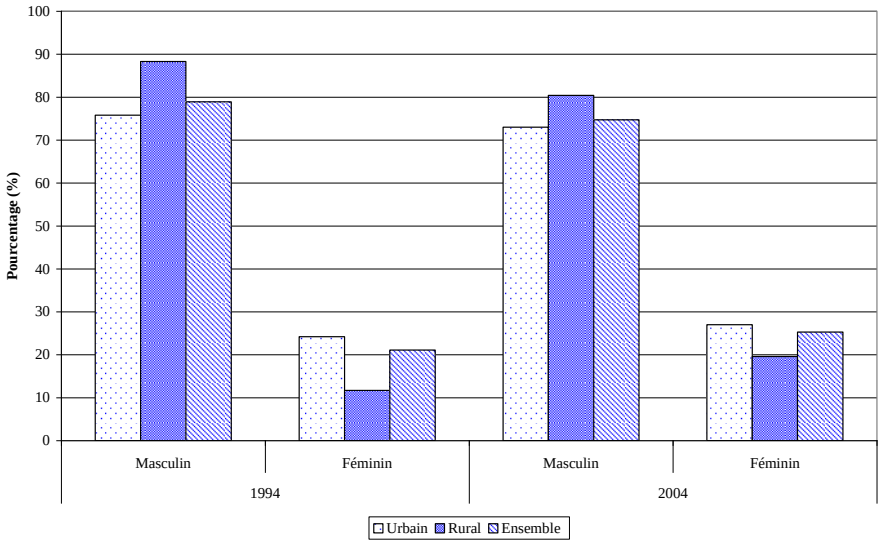

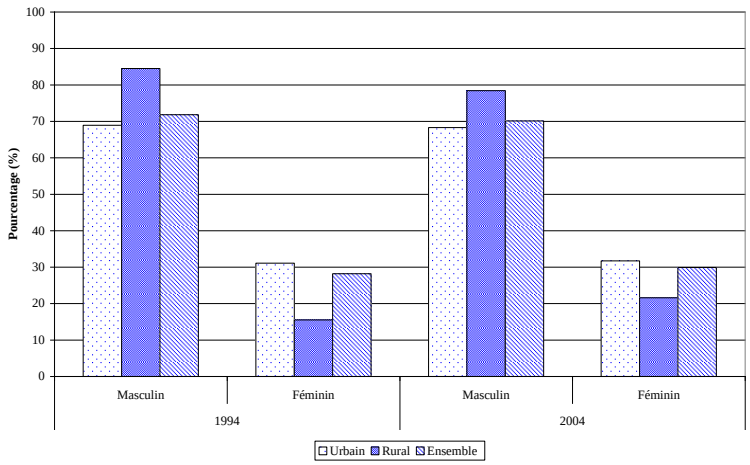

1.2. Taux d'activité

En 2004, près de quatre personnes sur dix sont actives[6] (37,2%). Ce rapport dépasse la moitié pour les hommes (55,4%) et reste relativement faible pour les femmes (18,9%). Le niveau de l'activité féminine varie d'un milieu de résidence à l'autre mais la primauté de l'emploi masculin est presque partout établie. En effet, plus d'un homme sur deux est actif et ce quel que soit le milieu de résidence, alors que pour les femmes, ce rapport est de moins de deux femmes sur dix en milieu rural (14,3%). En milieu urbain, il excède légèrement deux femmes sur dix.

Le taux d'activité en milieu urbain (37,6%) est légèrement supérieur à celui du milieu rural (35,8%); soit une différence de presque deux points. Cette différence est relativement moins importante pour les hommes que pour les femmes. Les premiers, au contraire, enregistrent un taux d'activité plus important en milieu rural qu'en milieu urbain.

Tableau 25 : Taux d'activité selon le sexe et le milieu de résidence en 1994 et 2004

Milieu de résidence	Masculin		Féminin		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Urbain	51,3	55,0	16,6	20,3	34,1	37,6
Rural	54,1	56,5	7,6	14,3	31,5	35,8
Ensemble	52,0	55,4	14,3	18,9	33,4	37,2

[6] Le taux d'activité est le rapport de la population active à la population totale

Figure 26 : Taux d'activité selon le sexe et le milieu de résidence, 1994 et 2004

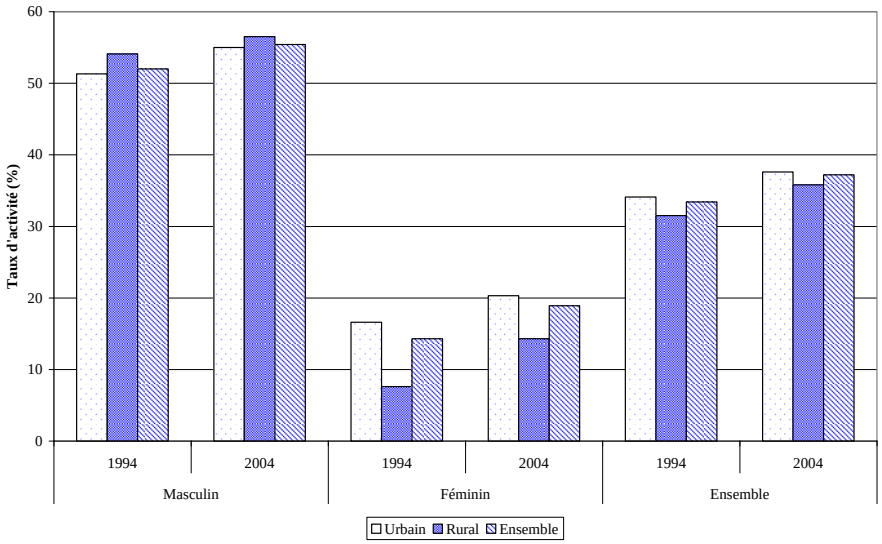

En 2004, le taux d'activité a enregistré une légère augmentation par rapport à 1994, soit presque quatre points en plus. Cette augmentation a concerné les hommes, les femmes et les deux milieux de résidence. Toutefois, la plus forte augmentation de cet indicateur a été enregistrée chez les femmes du milieu rural. Ces dernières ont presque doublé leur taux d'activité passant de 7,6% en 1994 à 14,3% en 2004.

Le taux d'activité selon l'âge part d'un minimum aux jeunes âges (moins de 20 ans), connaît une ascension importante après 20 ans pour se stabiliser aux âges de forte activité (30-45 ans), avant d'entamer une baisse d'abord lente jusqu'à l'âge de la retraite (60 ans), puis très rapide au-delà.

Tableau 26 : Taux d'activité selon l'âge et le sexe en 1994 et 2004

Groupe d'âges	Masculin		Féminin		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
15-19	53,5	39,8	29,4	21,7	41,7	30,7
20-24	83,7	76,9	29,0	35,1	56,3	55,5
25-29	95,9	94,7	24,8	35,4	59,4	64,4
30-34	98,7	97,7	23,0	31,3	60,4	63,9
35-39	98,7	98,4	21,6	30,1	61,8	63,6
40-44	97,9	98,2	16,6	28,2	60,6	62,9
45-49	95,5	95,0	18,5	26,4	59	62,7
50-54	90,4	92,4	13,0	19,9	52,4	59,4
55-59	88,2	83,2	7,8	14,4	50,8	51,1
60 & +	45,1	33,7	4,4	4,6	24,2	18,6

Figure 27 : Taux d'activité selon l'âge et le sexe, 1994 et 2004

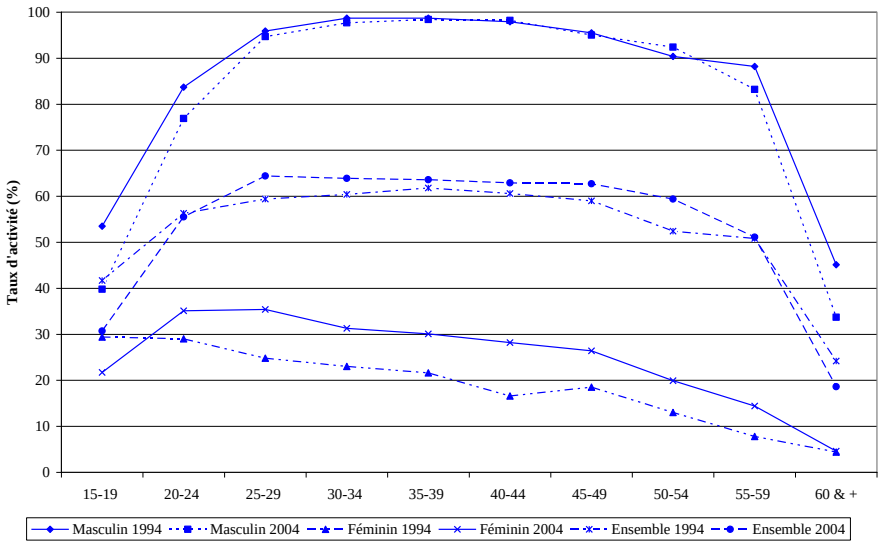

Ce schéma global d'évolution est fortement influencé par le calendrier et le faible niveau de l'activité féminine qui amorce une baisse du taux d'activité dès 30 ans. Chez les hommes, déjà à moins de 20 ans près de 4 personnes sur dix sont actives (39,8%). Ce niveau dépasse 9 personnes sur 10 entre 25 et 55 ans et baisse à 3 personnes sur dix après 60 ans.

Comparés à 1994, les taux d'activité en 2004 sont légèrement plus élevés à partir de 25 ans et jusqu'à 60 ans et un peu plus faibles au-delà de cette tranche d'âges. Chez les hommes le revirement se situe entre 40 et 54 ans. Par contre chez les femmes, les taux d'activités de 2004 sont partout supérieurs à ceux de 1994 si on fait abstraction du taux d'activité à moins de 20 ans.

2. Structure professionnelle de la population active

Le tableau 27 donnant la répartition des actifs selon la situation dans la profession, montre que le salariat prédomine au niveau de la préfecture puisqu'il concerne presque sept actifs sur dix (68%). La prépondérance de ce statut est beaucoup plus accentuée en milieu urbain où presque 7 actifs sur dix sont salariés (69,9%).

Les indépendants constituent au niveau préfectoral presque le quart de la population active (25,6%); mais ce statut est légèrement plus présent en milieu rural. Il concerne près de 28,4% d'actifs contre 24,7% en milieu urbain. Par ailleurs, le statut d'aide familiale est plutôt rural avec 8,4% d'actifs contre seulement 1,4% en milieu urbain.

Tableau 27 : Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%) en 1994 et 2004

Situation dans la profession	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Employeur	2,8	1	2,4	2,3	0,9	2,0
Indépendant	21,2	19,8	20,8	24,7	28,4	25,6
Salarié	73,1	77,6	74,2	69,9	61,1	68,0
Aide familiale	2,8	1,1	2,4	1,4	8,4	3,0
Apprenti	0,1	0,5	0,2	1,6	1,3	1,5
Total	100	100	100	100	100	100

Figure 28 : Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%) en 1994 et 2004

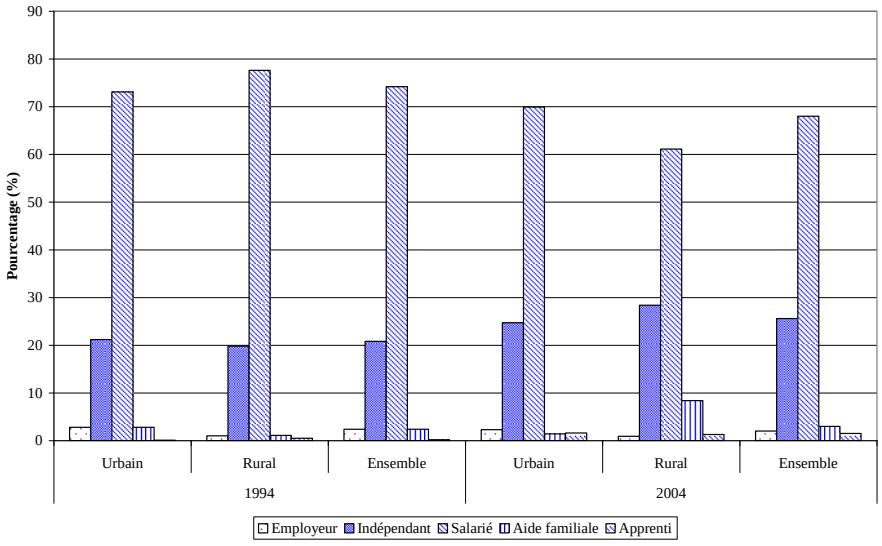

Chapitre IV.
Ménages, et caractéristiques des chefs de ménages

1. Les ménages

1.1. Effectif des ménages

En 2004, le nombre de ménages recensés s'élève à 81 820. Comparé à l'effectif obtenu dix ans plus tôt au recensement de 1994, qui était de 43 856, il se dégage une augmentation annuelle moyenne de quelques 3 794 ménages. Cette augmentation est due essentiellement à la croissance démographique que connaît la préfecture de Skhirat-Temara.

Selon le milieu de résidence, 64 438 ménages sont dénombrés dans le milieu urbain et 17 182 ménages dans le milieu rural. Ainsi, et à l'image de la population, les ménages de la préfecture sont en majorité citadins (79,0%). Déjà en 1994, 73,9% des ménages de la préfecture résidaient en milieu urbain.

1.2. Taille des ménages

En termes de personnes, les citadins représentent en 2004 77% de l'ensemble de la population. Par contre en termes de ménages cette proportion est de deux points supérieure. Cela s'explique essentiellement par les différences entre les tailles des ménages urbains et ruraux. Ces derniers comptant en moyenne moins d'une personne en plus par rapport aux premiers.

En effet, le ménage de la préfecture est composé en moyenne de 4,8 personnes. En milieu rural, cette taille s'élève à 5,2 personnes et en milieu urbain elle n'est que de 4,7 personnes.

Depuis 1994, la taille des ménages de la préfecture a un peu baissé. Mais cette faible baisse cache des évolutions différentes selon le milieu de résidence. On a assisté durant la période 1994-2004 à une baisse de la taille des ménages ruraux passant de 5,9 à 5,2 personnes et de celle des ménages urbains de 5,4 à 4,7 personnes.

Tableau 28 : Taille moyenne des ménages
par milieu de résidence en 1994 et 2004

Milieu de résidence	1994	2004
Urbain	5,4	4,7
Rural	5,9	5,2
Ensemble	5,6	4,8

Figure 29 : Taille moyenne des ménages
par milieu de résidence en 1994 et 2004.

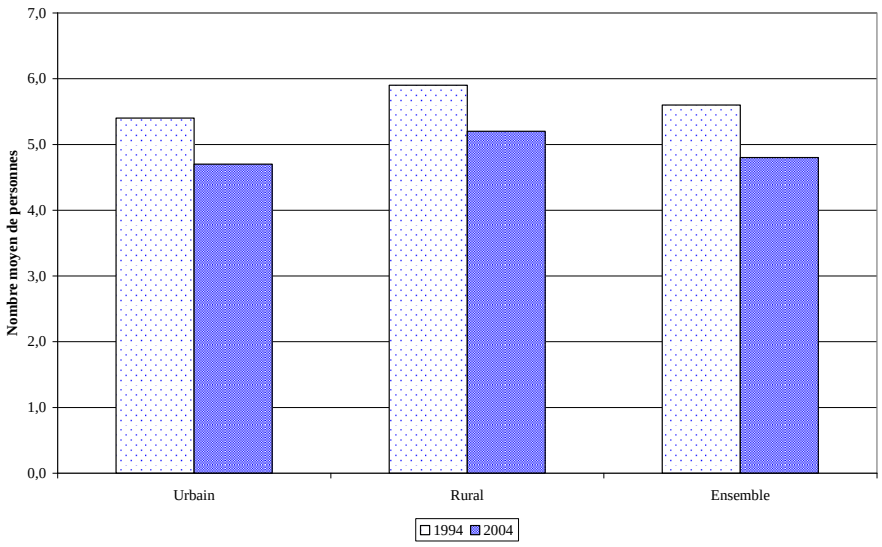

La répartition des ménages selon le nombre de personnes dans le ménage montre au niveau préfectoral une concentration relativement importante au niveau des ménages de 4 personnes (Tableau 29). La courbe a l'allure d'une cloche plus ou moins aplatie avec cependant une reprise à 10 personnes et plus due essentiellement au regroupement des ménages de tailles supérieures ou égales à dix (Figure 30). Ainsi on compte presque autant de ménages de tailles supérieures à quatre que de ménages de tailles inférieures ou égales à quatre; soit respectivement 49% et 51%.

Selon le milieu de résidence, les ménages ruraux sont relativement de plus grandes tailles que les ménages urbains. En effet, la figure 30 montre que la courbe relative au milieu urbain qui se situe au dessus de celle du milieu rural entre 1 et 5 personnes, passe au dessous au-delà de cette taille. La proportion des ménages comptant au moins quatre personnes s'élève ainsi à 74,4 % et 68,3% respectivement en milieu rural et en milieu urbain.

Tableau 29 : Ménages selon le nombre de personnes dans le ménage et le milieu de résidence en 2004

Nombre de personnes	**Milieu de résidence**		
	Urbain	**Rural**	**Ensemble**
1 personne	6,9	6,1	6,8
2 personnes	9,9	7,5	9,4
3 personnes	14,8	12,0	14,2
4 personnes	19,1	16,6	18,6
5 personnes	17,5	17,2	17,4
6 personnes	13,1	14,6	13,4
7 personnes	8,3	9,5	8,6
8 personnes	4,7	6,4	5,0
9 personnes	2,7	4,3	3,1
10 personnes	1,2	2,1	1,4
11 personnes & +	1,7	3,7	2,1
Total	100,0	100,0	100,0

Figure 30 : Ménages (en%) selon le nombre de personnes dans le ménage et le milieu de résidence, 2004

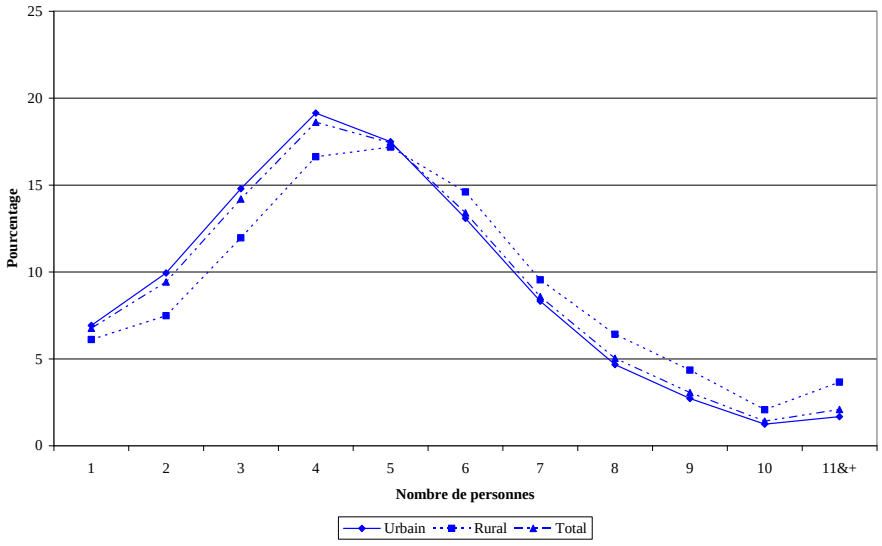

2. Caractéristiques des chefs de ménages

2.1. L'âge et le sexe

Au niveau préfectoral près d'un ménage sur six (14,1%) est dirigé par une femme. Ce rapport est légèrement plus élevé en milieu urbain (14,4%) qu'en milieu rural (12,9%). En effet, la pyramide des âges des chefs de ménages de la préfecture reflète clairement la prépondérance des hommes à tous les âges, et ce quel que soit le milieu de résidence (Figures 33-35). Mais la comparaison entre la pyramide urbaine et la pyramide rurale montre que les femmes chefs de ménages sont relativement mieux représentées en milieu urbain qu'en milieu rural et à tous les âges.

Aussi, et malgré la longévité des femmes, leur part parmi les chefs ménages aux âges élevés est moins accentuée que celle des hommes. Et d'une manière générale, les femmes chefs de ménages sont généralement plus âgées que les hommes chefs de ménages. Ces derniers sont âgés en moyenne de 45,5 ans contre 51,0 ans pour les premières (Tableau 30 et Figure 32).

Tableau 30 : Chefs de ménages selon le groupe d'ages et le sexe, 2004

Groupe d'âges	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14	0,0	0,0	0,0
15-19	0,3	0,3	0,3
20-24	2,2	2,1	2,2
25-29	7,2	4,6	6,8
30-34	12,5	7,0	11,7
35-39	14,4	8,8	13,6
40-44	16,1	13,1	15,7
45-49	14,9	12,9	14,6
50-54	12,1	13,4	12,3
55-59	6,9	10,4	7,4
60-64	5,2	9,7	5,8
65-69	3,4	6,6	3,8
70-74	2,6	6,1	3,1
75-79	1,1	2,4	1,3
80-84	0,7	1,5	0,8
85-89	0,2	0,4	0,3
90-94	0,1	0,3	0,1
95&+	0,2	0,3	0,2
Total	100,0	100,0	100,0

Figure 31 : Chefs de ménages selon le groupe d'âges et le sexe en 2004

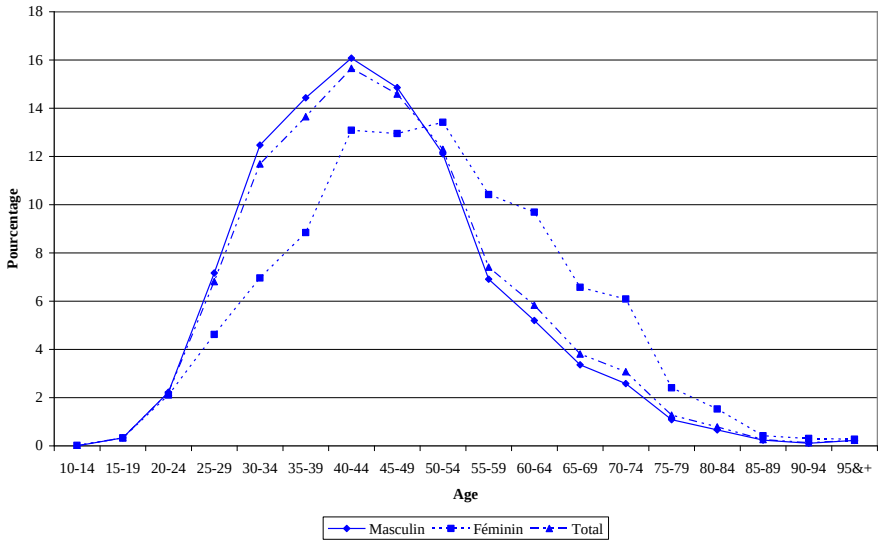

Figure 32 : Pyramide des âges des chefs de ménages urbains en 2004

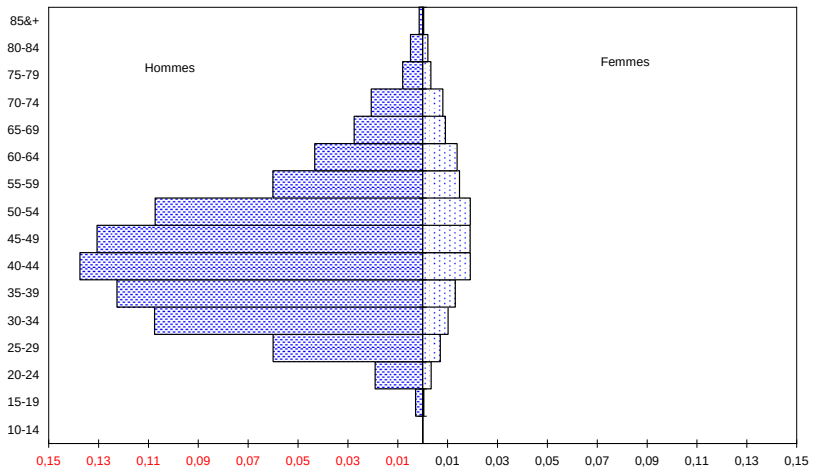

Figure 33 : Pyramide des âges des chefs de ménages ruraux en 2004

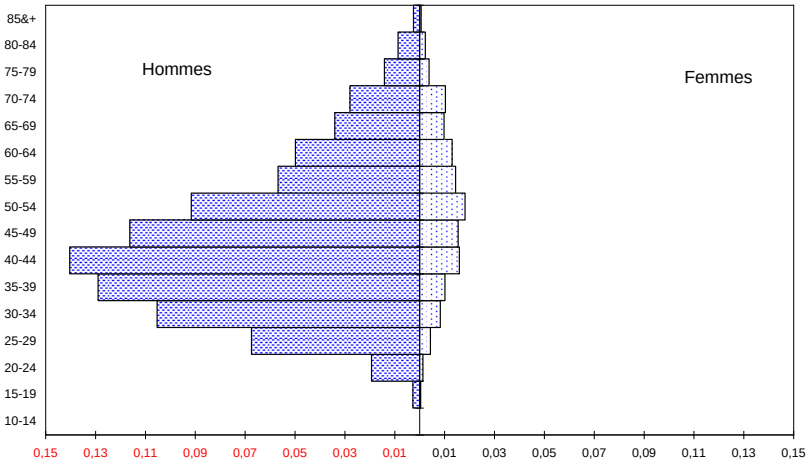

Figure 34 : Pyramide des âges des chefs de ménages de la préfecture en 2004

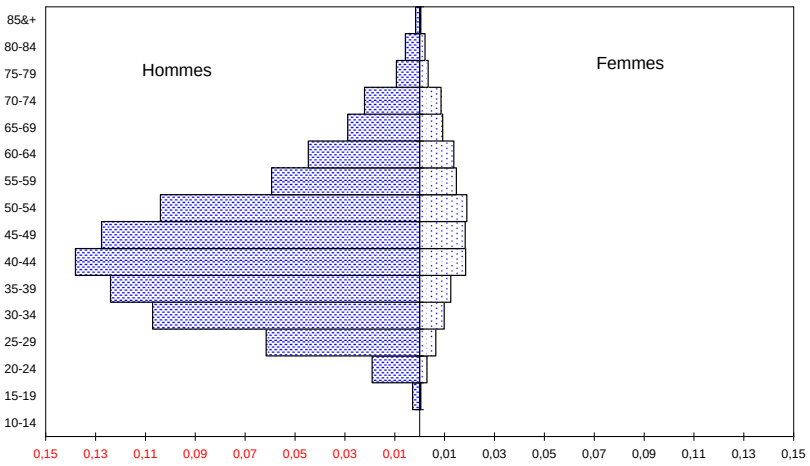

2.2. Degré d'alphabétisation des chefs de ménages

Le taux d'analphabétisme chez les chefs de ménages s'élève à 42,7%. Soit un niveau supérieur à celui de la population de la préfecture dans son ensemble (32,9%). Cette différence s'explique essentiellement par une structure par âges beaucoup plus vieille chez les chefs de ménages que chez la population totale de la préfecture, et ce du fait que le taux d'analphabétisme augmente avec l'âge, car ce sont les anciennes générations qui n'ont pas bénéficiés de la scolarisation et de l'alphabétisation.

Selon le milieu de résidence, on trouve que 60,6% de chef de ménages analphabètes en milieu rural et 37,9% en milieu urbain. Dans ce dernier milieu, 32,3% des hommes chefs de ménages sont analphabètes contre 71,2% de femmes chefs de ménages. Mais c'est surtout en milieu rural que l'on observe les taux les plus inquiétants avec respectivement 56,3% et 89,9% d'hommes et de femmes analphabètes, soit presque neuf femmes chefs de ménages sur dix sont analphabètes.

Tableau 31 : Taux d'analphabétisme des chefs de ménages selon le sexe et le milieu de résidence en 2004

Milieu de résidence	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	32,3	71,2	37,9
Rural	56,3	89,9	60,6
Ensemble	37,4	74,8	42,7

2.3. Niveau d'instruction des chefs de ménages

Au niveau préfectoral, plus du tiers des chefs de ménages a un niveau de formation fondamental (36,75%). Ce rapport s'élève à presque quatre chefs de ménages sur dix (37,5%) en milieu urbain, et de plus d'un chef de ménage sur trois (33,7 %) en milieu rural.

Ce niveau d'instruction en milieu rural, relativement bas, s'explique en partie par la précarité de la situation de la femme rurale vis-à-vis de l'instruction. Ainsi, seules 1,3% des femmes chefs de ménages ont atteint un niveau de formation qui dépasse le fondamental.

Tableau 32 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude, le milieu de résidence et le sexe en 2004

Niveau scolaire	Urbain			Rural			Total		
	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total
Néant	33,1	71,3	38,6	56,4	89,5	60,7	38,0	74,8	43,2
Préscolaire	6,1	0,6	5,3	6,5	0,3	5,7	6,2	0,6	5,4
Primaire	24,0	12,4	22,3	23,9	7,1	21,7	24,0	11,4	22,2
Collégial	10,6	5,7	9,9	6,9	1,8	6,3	9,8	4,9	9,1
Secondaire	13,2	5,8	12,1	4,1	0,9	3,7	11,3	4,8	10,4
Supérieur	13,0	4,2	11,7	2,1	0,4	1,9	10,7	3,5	9,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Figure 35 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude et le sexe en milieu urbain en 2004

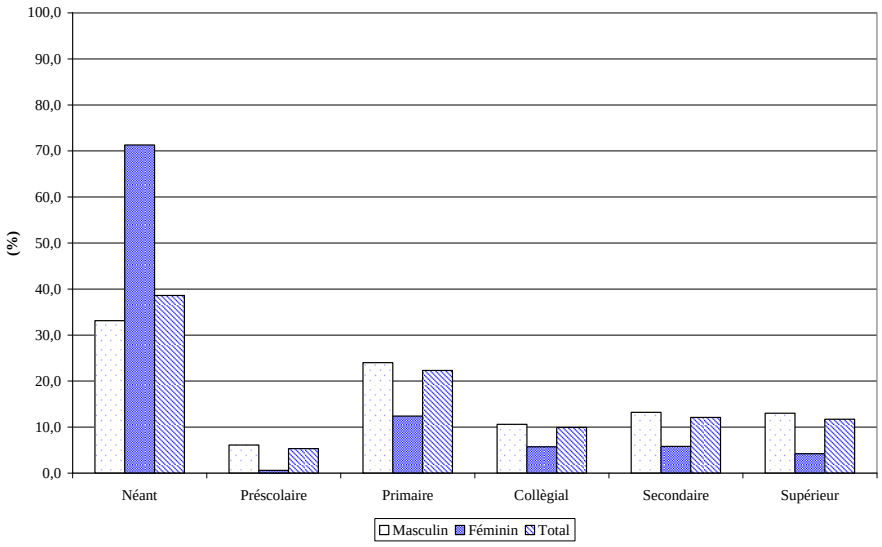

Figure 36 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude et le sexe en milieu rural en 2004

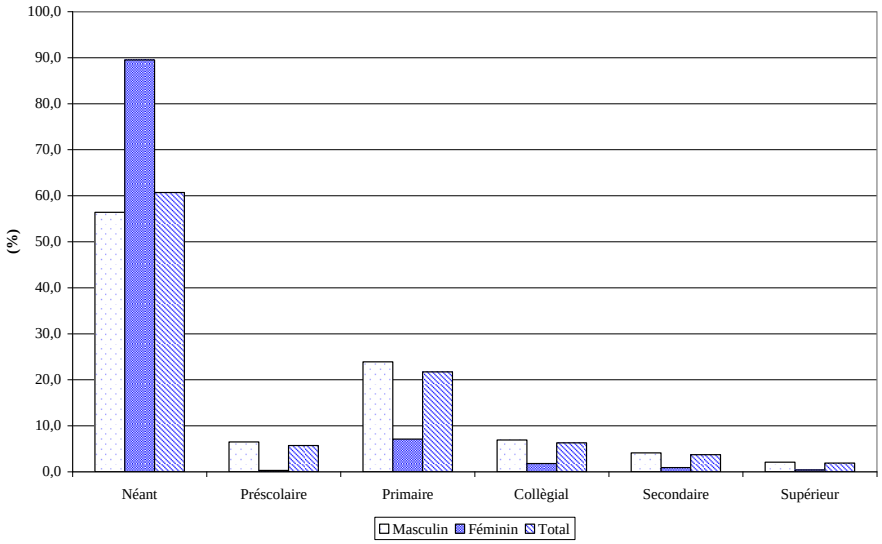

Figure 37 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude et le sexe au niveau préfectoral en 2004

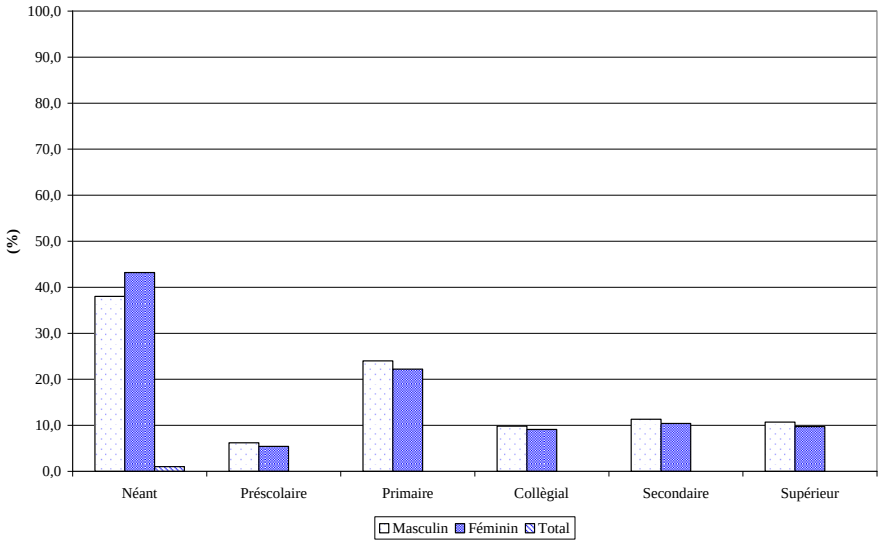

Chapitre V.
Habitat et conditions d'habitation des ménages

L’insuffisance de l’offre de logements ou de terrain à bâtir entraîne un déficit en logement qui n'est pas sans conséquences sur la qualité des conditions d'habitation et sur la disponibilité des éléments de confort dans ces logements. Ainsi, l'étude des conditions d'habitat des ménages et de leur évolution dans le temps est l'un des objectifs majeurs des recensements. Elle permettra de mieux apprécier le degré de satisfaction des besoins de la population dans ce domaine ainsi que les efforts à déployer.

1. Type de logement

En milieu urbain, presque cinq ménages sur dix habitent un logement de type appartement ou maison marocaine (moderne ou traditionnelle). La maison dite marocaine moderne se détache du lot avec près de quatre ménages urbains sur dix (43,7%). Toutefois, plus d'un ménage urbain sur trois occupe un habitat sommaire (35,3%); représentant en terme absolu plus de 22 817 ménages.

En milieu rural, 18,2% habitent un habitat de type rural. Mais les maisons de type marocain sont loin d'être rares dans ce milieu puisque 30,5% des ménages ruraux s'y abritent. Les ménages habitant dans un logement de type sommaire sont au nombre de 8 024; soit 46,7% des ménages ruraux.

Par rapport à 1994, on constate une augmentation des parts des appartements et des maisons marocaines moderne dans le milieu urbain. On notera également la baisse, durant cette période, des parts de l'habitat de type sommaire de presque 9 points.

Tableau 33 : Répartition (en %) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en 1994 et 2004

Type de logement	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.
Villa, niveau de villa	4,1	0,7	3,3	4,6	0,8	3,8
Appartement	3,8	0,3	3,0	9,3	0,2	7,3
Maison marocaine traditionnelle	2,7	5,7	3,4	2,0	5,8	2,8
Maison marocaine moderne	41,4	16,3	35,3	43,7	24,7	39,7
Maison sommaire ou bidonville	44,6	49,9	45,9	35,3	46,7	37,7
Habitation de type rural	1,0	22,6	6,3	0,3	18,2	4,1
Autres	2,5	4,4	2,9	4,9	3,7	4,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Figure 38 : Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en 1994 et 2004

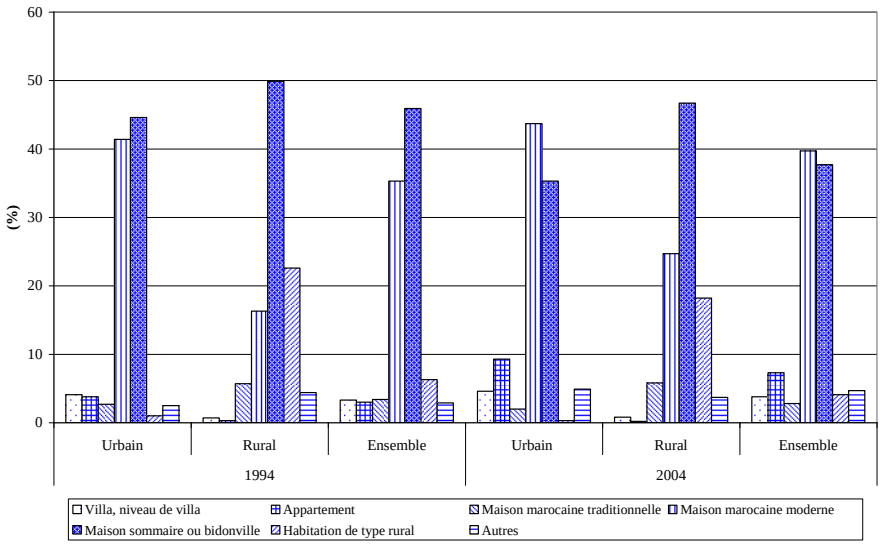

2. Occupation des logements

La pression exercée sur l'offre de logements peut être analysée à travers les variations dans le temps et dans l'espace du nombre moyen de pièces d'habitation qu'occupe un ménage et ce moyennant l'étude de la répartition des ménages en fonction du nombre de pièces d'habitation.

En 2004, près de 76,2% des ménages occupent un logement d'au plus 3 pièces (d'une, deux ou trois pièces). En 1994, cette proportion s'élevait à 78,5%; soit une baisse de près de 2 points. Ainsi, durant cette décennie, la part des ménages occupant au moins 4 pièces a connu une progression au détriment des ménages occupant une à trois pièces. Ce constat est vrai en milieu urbain où la part des ménages habitant au plus trois pièces a décliné de 77,3% à 74,2%. Par contre en milieu rural, cette part a légèrement augmenté de 82,3% à 83,6%.

La comparaison entre le milieu rural et le milieu urbain en 1994 et 2004 (Figure n°39), montre que les plus grandes différences en terme relatif se situent au niveau des ménages occupant les logements composés d'une pièce, de deux pièces, de trois pièces ou de quatre pièces. On assiste à une plus grande concentration relative des ménages ruraux au niveau des logements de 2 et 3 pièces (60,8% contre seulement 54,2% des ménages urbains).

Par contre, la situation s'inverse au niveau des logements de 5 pièces et plus et ce sont les citadins qui prédominent avec 11,7% des ménages contre 5,7% pour les ruraux.

Tableau 34 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu de résidence en 1994 et 2004

Nombre de pièces	Urbain		Rural		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
1 pièce	26,5	20,0	29,6	22,8	27,3	20,6
2 pièces	32,0	29,2	35,4	37,8	32,8	31,0
3 pièces	18,8	25,0	17,3	23,0	18,4	24,6
4 pièces	11,7	12,1	8,9	9,0	11,0	11,5
5 pièces	4,0	4,6	3,7	3,2	3,9	4,3
6 pièces	3,6	3,9	1,8	1,6	3,2	3,4
7 pièces	1,0	1,4	0,6	0,4	0,9	1,2
8 pièces &+	1,1	1,8	0,5	0,5	1,0	1,5
Non déclaré	1,3	1,9	2,2	1,7	1,6	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Figure 39 : Répartition des ménages selon le nombre de pièces d'habitation par milieu de résidence en 1994 et 2004

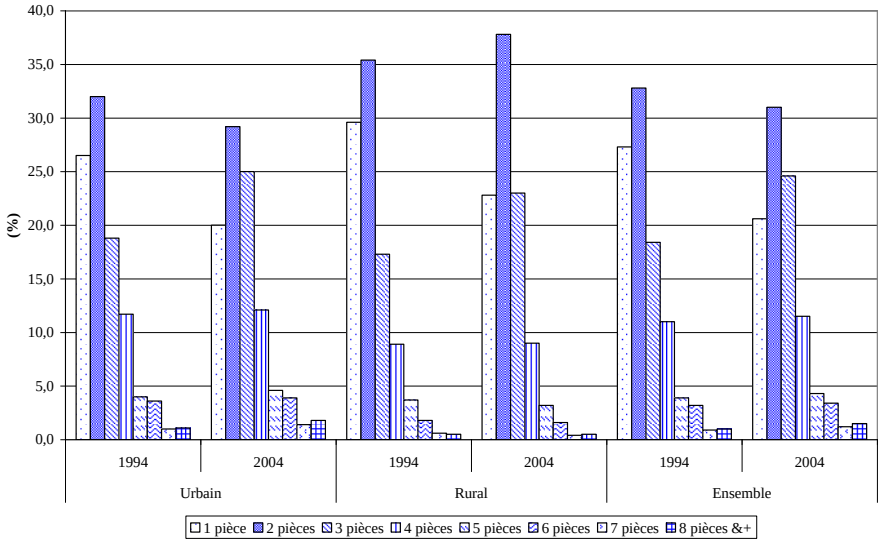

Par ailleurs, le nombre moyen de pièces d'habitation par ménage a atteint 2,7 pièces par ménage au niveau de la préfecture, soit 2,8 pièces par ménage dans le milieu urbain et 2,4 pièces en moyenne par ménage dans le milieu rural.

Or, la taille des ménages peut avoir une influence sur le degré de concentration des personnes par pièce d'habitation, mesuré par le taux d'occupation. Ainsi, en 2004 pour dix pièces d'habitation, on compte en moyenne 17 personnes en milieu urbain, 22 personnes en milieu rural et 18 pour l'ensemble de la préfecture de Skhirat-Temara, dévoilant une plus grande concentration du nombre moyen de personnes par pièce en milieu rural qu'en milieu urbain. La comparaison avec les taux d'occupation du recensement précédent permet de relever la baisse de la concentration des personnes par pièce et ce quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 35 : Taux d'occupation, ou nombre moyen de personnes par pièce, selon le milieu de résidence en 1994 et 2004

Année	Urbain	Rural	Ensemble
1994	2,2	2,6	2,3
2004	1,7	2,2	1,8

Figure 40 : Taux d'occupation selon le milieu de résidence en 1994 et 2004.

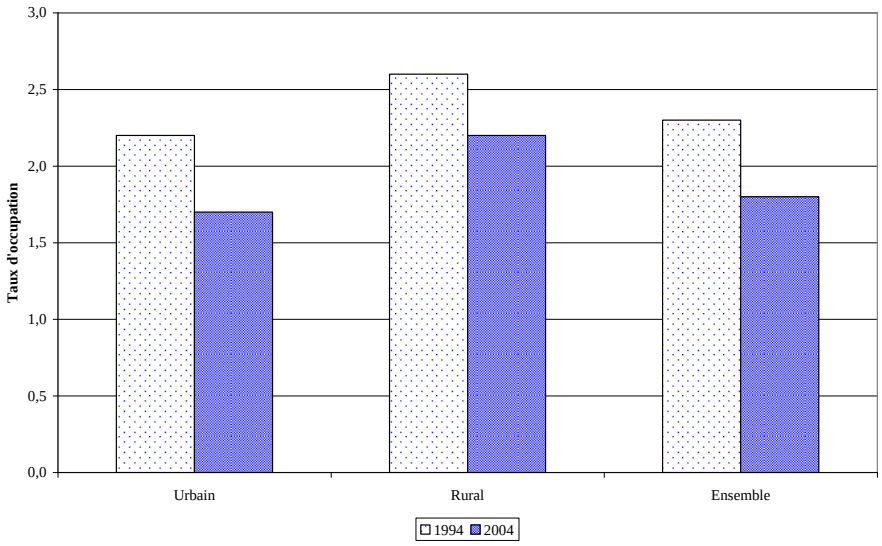

3. Statut d'occupation du logement

En 2004, le statut d'occupation du logement en milieu rural est dominé par celui du propriétaire ou d'accédant à la propriété (73,6%) et par le statut des ménages déclarant occupés leur logement gratuitement (18,2%). La location dans ce milieu reste très faible avec une proportion de 3,5% des ménages.

Aussi, en 2004, sept ménages urbains sur dix (70,5%) occupent leur logement en tant que propriétaires et un peu moins de deux ménages sur dix l'occupent à titre de locataires (17,0%). Les ménages logés gratuitement concernent 7,5% des ménages.

Par rapport au recensement précédent, une légère hausse a été enregistrée au niveau de la part des ménages locataires (13,9% et 14,2% respectivement en 1994 et 2004) ainsi qu'au niveau de la part des ménages propriétaires et des ménages accédant à la propriété (de 61,8% en 1994 à 71,2% en 2004). La hausse du phénomène de location et d'accession à la propriété traduit les efforts déployés en matière de facilité de crédit à la construction et à l'acquisition de logement et de distribution de lots de terrains qui ont permis à un nombre important de ménages de disposer de leur propre logement. C'est ainsi, qu'en 2004, près de la moitié des ménages urbains (70,5%) ont déclaré être propriétaires/copropriétaires ou accédant à la propriété contre 63,0 % en 1994.

Tableau 36 : Répartition des ménages (en %) selon le milieu de résidence et le statut d'occupation en 1994 et 2004

Statut d'occupation	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.
Propriétaire ou copropriétaire	55,5	57,1	55,9	64,0	73,1	65,9
Accédant à la propriété	7,5	1,1	5,9	6,5	0,5	5,3
Locataire	17,4	3,1	13,9	17,0	3,5	14,2
Logement de fonction	2,8	3,4	3,0	2,2	1,9	2,1
Logé gratuitement	10,7	30,2	15,4	7,5	18,2	9,8
Autres	3,2	2,1	3,0	0,9	1,0	0,9
Non déclaré	2,9	2,9	2,9	1,8	1,9	1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Figure 41 : Répartition des ménages selon le milieu de résidence et le statut d'occupation en 1994 et 2004.

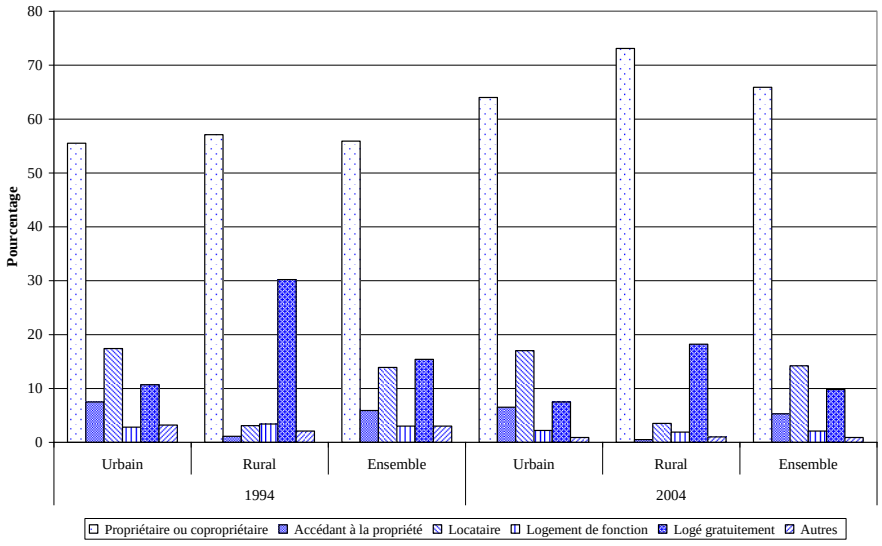

4. Eléments de confort dans le logement

En 2004, 65,1% des ménages urbains occupent un logement pourvu d'électricité et presque 6 ménages sur dix sont reliés à un réseau d'eau courante (56,9%). Pour ce qui est des autres éléments de confort, on notera que plus de huit ménages urbains sur dix disposent d'une cuisine (86,3%) et plus de neuf ménages sur dix disposent d'un cabinet d'aisance (92,6%). Par contre, quatre ménages sur dix occupent un logement pourvu d'un bain moderne ou d'une douche (42,4%).

En milieu rural le degré d'équipement en eau courante et en électricité demeure relativement faible, soit respectivement 21,6% et 29,1%. Toutefois, la disponibilité d'une pièce aménagée pour la cuisson est constatée chez 82,4% des ménages, d'un cabinet d'aisance chez 71,4% des ménages et d'un bain local chez 15,1% des ménages. Par rapport à 1994, des améliorations du degré d'équipement des logements occupés par les ménages aussi bien urbains que ruraux ont été enregistrés.

En effet, en milieu urbain, le taux d'accessibilité a connu un accroissement de presque 16 points à l'eau courante, de presque 25 points en plus à l'électricité, à la cuisine de presque 8 points, de 9 points en plus au cabinet d'aisance, et de presque 12 points en plus pour le bain moderne ou la douche.

En milieu rural, on a assisté à une augmentation des proportions des ménages, occupant un logement pourvu d'eau courante (17,5 points en plus) et d'électricité (19 points en plus). Aussi, des améliorations sont relevées concernant le cabinet d'aisance (une augmentation de 31,4 points) et le bain local (plus 1 points).

Tableau 37 : Ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence en 1994 et 2004

Eléments de confort	Urbain		Rural		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Cuisine	78,6	86,3	61,1	82,4	74,4	85,5
W.C.	83,5	92,6	40,0	71,4	73,0	88,1
Bain moderne ou douche	30,5	42,4	5,7	10,3	24,5	35,7
Bain local	2,4	2,7	14,1	15,1	5,3	5,3
Eau courante	40,9	56,9	4,1	21,6	32,0	49,5
Electricité	39,8	65,1	10,1	29,1	32,6	57,5

Figure 42 : Proportion de ménages disposant de certains éléments de confort selon le milieu de résidence en 1994 et 2004

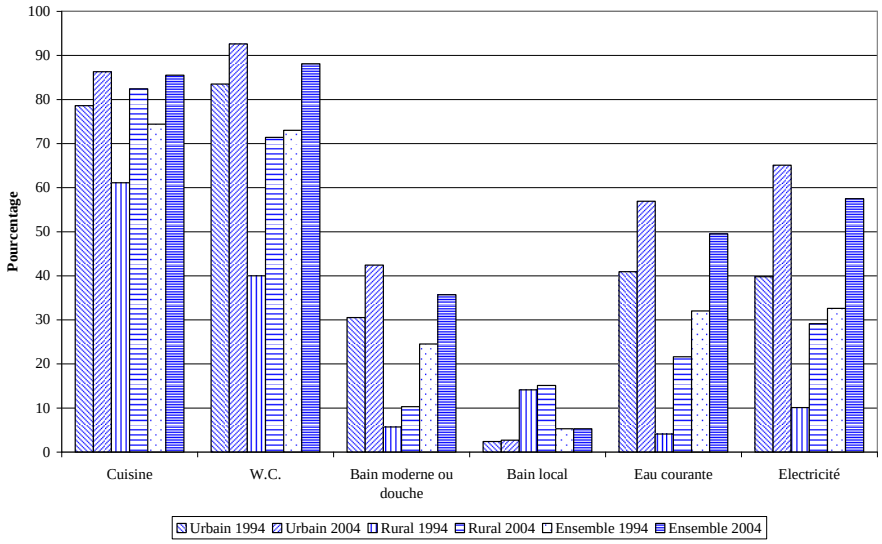

Par ailleurs, les ménages dont le logement n'est pas pourvu d'électricité ont été interrogés sur le mode d'éclairage utilisé (Tableau 38). Ainsi, en 2004, presque 4 ménages ruraux sur dix ne disposant pas de l'électricité utilisent les bougies pour l'éclairage de leur logement (39,6%), 51,4% utilisent le gaz et moins de 1%, un éclairage à pétrole.

Par rapport à 1994, la part des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité qui recourent à un éclairage à gaz a augmenté de 7,5 points passant de 27,3% à 34,8%, et une diminution de 3,5 points de la part de ceux utilisant des bougies. La part des ménages utilisant le pétrole est restée constante (0,7%).

Tableau 38 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence en 1994 et 2004

Mode d'éclairage	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Pétrole	0,6	0,8	0,7	0,8	0,6	0,7
Gaz	24,0	37,6	27,3	25,9	51,4	34,8
Kandil, Bougie	32,6	50,6	36,9	30,0	39,6	33,4
Energie solaire	-	-	-	0,5	2,2	1,1
Groupe électrogène	-	-	-	1,1	0,7	0,9
Autres	1,5	0,7	1,3	47,1	20,4	37,8

Conclusion

Depuis le recensement de 1994, la population de la préfecture de Skhirat-Temara s'est enrichie d'environ 148 milles personnes. Résultat d'un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 1,8%. Cette population de la préfecture est à majorité citadine (77%).

La pyramide des âges de la population de la préfecture de Skhirat-Temara a subi des transformations appréciables. Son rétrécissement à la base depuis 1994 marque le recul de la fécondité. Mais sa structure demeure encore jeune, puisque plus de quatre personnes sur dix (40,7%) sont âgées de moins de vingt ans; les personnes du troisième âge (60 ans et plus) ne représentant que 5,6% de la population.

Le régime nuptial demeure marqué par son caractère universel, puisqu'une faible proportion des personnes âgées de 45 à 49 ans révolus ne se sont jamais mariées (3,9%). Durant les dix dernières années, l'âge moyen au premier mariage a augmenté d'environ deux ans pour se situer en 2004 à 28,4 ans. Celui des femmes s'établit à 25,9 ans et celui des hommes s'élève à 30,6 ans contre 23,7 ans et 28,8 ans respectivement dix ans plus tôt.

L'indice synthétique de fécondité a décliné durant la même période de 3,1 à 2,4 enfants par femme. Baisse qui a été relativement plus sensible en milieu rural (25%) qu'en milieu urbain (17%).

Tout en confirmant la nette tendance à la hausse du niveau d'alphabétisation de la population de la préfecture de Skhirat-Temara, le recensement de 2004 permet d'attirer l'attention sur la persistance de certaines zones d'ombre. D'une part, le monde rural abrite encore une population aux 4/10 analphabètes. D'autre part, la femme est dans une situation beaucoup plus défavorable que l'homme; presque 6 femmes sur dix sont analphabètes contre seulement 3,5 hommes sur dix. Même en milieu urbain, où la population est relativement mieux alphabétisée, les disparités entre les deux sexes sont de l'ordre du simple au double (19,8% contre 38,2%).

Le recensement de 2004 a montré que 37,2% des personnes sont actives (145 858) et 63,8% de personnes sont inactives (246 008). Sachant que la population de la préfecture de Skhirat-Temara est composée pratiquement d'autant d'hommes que de femmes, la contribution de la femme à l'activité économique reste timide.

Le calcul des taux féminin et masculin d'activité révèle en effet que plus d'un homme sur deux est actif et ce quel que soit le milieu de résidence, alors que pour les femmes, ce rapport est de moins de deux femmes sur dix en milieu rural. En milieu urbain il est de presque deux femmes sur dix.

Le salariat prédomine au niveau de la préfecture puisqu'il concerne plus de sept actifs sur dix. La prépondérance de ce statut est beaucoup plus accusée en milieu urbain où presque 7 actifs sur dix sont salariés.

Le recensement de 2004 a ainsi dénombré près de 81 820 ménages contre 43 856 dix ans plus tôt. Ces ménages sont répartis à raison de 64 438 en milieu urbain et 17 182 en milieu rural. Ainsi, et à l'image de la population, les ménages de la préfecture sont en majorité citadins (79,0%). Déjà en 1994, 73,9% des ménages de la préfecture résidaient en milieu urbain.

Mais si les ménages urbains sont plus nombreux, leur taille moyenne est moins élevée qu'en milieu rural (4,7 contre 5,2 respectivement). C'est cette différence qui explique qu'en termes d'effectifs la population de la préfecture de Skhirat-Temara est à 77% urbaine contre 79% en termes de ménages.

La structure des ménages selon le nombre de personnes dans le ménage montre au niveau préfectoral une concentration relativement importante au niveau des ménages de 4 personnes. On compte presque autant de ménages de tailles supérieures à quatre que de ménages de tailles inférieures ou égales à quatre; soit respectivement 49% et 51%. Selon le milieu de résidence, les ménages ruraux sont relativement de plus grandes tailles que les ménages urbains.

Les ménages sont par ailleurs dans leur écrasante majorité dirigés par des hommes. La pyramide des âges des chefs de ménages de la préfecture reflète clairement la prépondérance des hommes à tous les âges, et ce quel que soit le milieu de résidence. Et d'une manière générale, les femmes chefs de ménages sont généralement plus âgées que les hommes chefs de ménages. Ces derniers sont âgés en moyenne de 45,5 ans contre 51,6 ans pour les premières.

Ayant naturellement une structure par âge relativement plus vieille que l'ensemble de la population, la sous population des chefs de ménages affiche un taux d'analphabétisme largement supérieur à celui de l'ensemble de la préfecture de Skhirat-Temara, soit 42,7% contre 32,9%. Les femmes chefs de ménages souffrent beaucoup plus de ce phénomène que leurs homologues masculins.

Une amélioration certaine des conditions d'habitation des ménages est

enregistrée. En milieu urbain notamment, la part des logements précaires a diminué, entre 1994 et 2004, de 44,6% à 35,3%. Par ailleurs, le nombre moyen de pièces d'habitation par ménage a atteint 2,7 pièces par ménage au niveau de la préfecture, soit presque 2,8 pièces dans le milieu urbain et 2,4 pièces en moyenne dans le milieu rural.

En 2004, près de 76,2% des ménages occupent un logement d'au plus 3 pièces (d'une, deux ou trois pièces). En 1994 cette proportion s'élevait à 78,5%; soit une baisse de près de 2 points. Ainsi, durant cette décennie, la part des ménages occupant au moins 4 pièces a connu une progression au détriment des ménages occupant une à trois pièces. Ce constat est vrai en milieu urbain où la part des ménages habitant au plus trois pièces a décliné de 77,3% à 74,2%. Par contre en milieu rural, cette part a légèrement augmenté de 82,3% à 83,6%.

Le statut d'occupation des logements a également évolué vers plus de propriété et de location. Les efforts déployés à cet égard n'ont donc pas manqué de donner des fruits. En 2004, en effet, sept ménages urbains sur dix se sont déclarés propriétaires de leur logement ou accédant à la propriété (70,5%). En plus, les ménages urbains dans leur écrasante majorité disposent de l'électricité, de l'eau courante, d'une cuisine, d'un cabinet d'aisance et près de quatre sur dix, d'un bain moderne ou d'une douche.

Quoiqu'en nette progression, la situation des ménages ruraux à cet égard n'en demeure pas moins défavorable. S'ils disposent à concurrence de huit ménages sur dix d'une pièce aménagée pour la cuisson, et de 7 ménages sur dix d'un cabinet d'aisance, ils manquent encore d'eau courante (17,5%) et d'électricité (19%).

Deuxième partie :
Tableaux statistiques

I. DEMOGRAPHIE

Tableau A.1 : Population de la préfecture de Skhirat-Temara selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	20128	19430	39558	5,1	5,0	10,1
5-9	19900	19136	39036	5,1	4,9	10,0
10-14	20671	20025	40696	5,3	5,1	10,4
15-19	20047	20115	40162	5,1	5,1	10,2
20-24	19850	20820	40670	5,1	5,3	10,4
25-29	17979	18780	36759	4,6	4,8	9,4
30-34	15868	16404	32272	4,0	4,2	8,2
35-39	13424	13940	27364	3,4	3,6	7,0
40-44	12988	13227	26215	3,3	3,4	6,7
45-49	11161	9951	21112	2,8	2,5	5,4
50-54	8845	7376	16221	2,3	1,9	4,1
55-59	5042	4412	9454	1,3	1,1	2,4
60-64	3828	3887	7715	1,0	1,0	2,0
65-69	2501	2395	4896	0,6	0,6	1,2
70-74	2012	2312	4324	0,5	0,6	1,1
75 ans et +	2151	2789	4940	0,5	0,7	1,3
Non déclaré	236	236	472	0,1	0,1	0,1
Total	196631	195235	391866	50,2	49,8	100,0

Tableau A.2 : Population de la préfecture de Skhirat-Temara selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe
Milieu urbain

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	15362	14843	30205	5,1	4,9	10,0
5-9	14968	14325	29293	5,0	4,7	9,7
10-14	15438	15224	30662	5,1	5,0	10,2
15-19	14983	15290	30273	5,0	5,1	10,0
20-24	15051	16109	31160	5,0	5,3	10,3
25-29	13854	14576	28430	4,6	4,8	9,4
30-34	12458	12974	25432	4,1	4,3	8,4
35-39	10441	11135	21576	3,5	3,7	7,1
40-44	10152	10587	20739	3,4	3,5	6,9
45-49	8987	8118	17105	3,0	2,7	5,7
50-54	7187	5869	13056	2,4	1,9	4,3
55-59	4015	3421	7436	1,3	1,1	2,5
60-64	2932	2900	5832	1,0	1,0	1,9
65-69	1890	1806	3696	0,6	0,6	1,2
70-74	1480	1653	3133	0,5	0,5	1,0
75 ans et +	1495	2082	3577	0,5	0,7	1,2
Non déclaré	211	194	405	0,1	0,1	0,1
Total	150904	151106	302010	50,0	50,0	100,0

Tableau A.3 : Population de la préfecture de Skhirat-Temara selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe
Milieu rural

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	4766	4587	9353	5,3	5,1	10,4
5-9	4932	4811	9743	5,5	5,4	10,8
10-14	5233	4801	10034	5,8	5,3	11,2
15-19	5064	4825	9889	5,6	5,4	11,0
20-24	4799	4711	9510	5,3	5,2	10,6
25-29	4125	4204	8329	4,6	4,7	9,3
30-34	3410	3430	6840	3,8	3,8	7,6
35-39	2983	2805	5788	3,3	3,1	6,4
40-44	2836	2640	5476	3,2	2,9	6,1
45-49	2174	1833	4007	2,4	2,0	4,5
50-54	1658	1507	3165	1,8	1,7	3,5
55-59	1027	991	2018	1,1	1,1	2,2
60-64	896	987	1883	1,0	1,1	2,1
65-69	611	589	1200	0,7	0,7	1,3
70-74	532	659	1191	0,6	0,7	1,3
75 ans et +	656	707	1363	0,7	0,8	1,5
Non déclaré	25	42	67	-	-	0,1
Total	45727	44129	89856	50,9	49,1	100,0

Tableau A.4 : Population de la préfecture de Skhirat-Temara âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	44,8	33,3	39,0
Mariés	53,9	55,3	54,6
Divorcés	0,7	3,3	2,0
Veufs	0,6	8,2	4,4
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.5 : Population de la préfecture de Skhirat-Temara âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe
Milieu urbain

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	44,7	33,8	39,2
Mariés	54,0	54,9	54,5
Divorcés	0,8	3,4	2,1
Veufs	0,6	7,9	4,3
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.6 : Population de la préfecture de Skhirat-Temara âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe
Milieu rural

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	45,1	31,5	38,4
Mariés	53,5	56,7	55,1
Divorcés	0,7	2,8	1,7
Veufs	0,7	9,0	4,8
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.7 : Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le milieu et le sexe

Milieu et sexe	15-19	20-24	25-29
Urbain			
-Masculin	99,1	94,0	71,2
-Féminin	90,0	63,3	39,2
-Total	94,5	78,1	54,8
Rural			
-Masculin	99,1	91,1	62,8
-Féminin	87,1	56,0	31,7
-Total	93,2	73,7	47,1
Ensemble			
-Masculin	99,1	93,3	69,2
-Féminin	89,3	61,7	37,5
-Total	94,2	77,1	53,0

Tableau A.8: Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Total
Masculin	1,5	2,3	1,6
Féminin	2,3	1,2	2,1
Total	1,8	1,8	1,8

Tableau A.9 : Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu et sexe	APM
Urbain	
-Masculin	31,0
-Féminin	26,1
-Total	28,7
Rural	
-Masculin	29,8
-Féminin	24,9
-Total	27,4
Ensemble	
-Masculin	30,6
-Féminin	25,9
-Total	28,4

II. FECONDITE

Tableau A.10 : Taux et indices synthétiques de fécondité des femmes de la préfecture de Skhirate-Temara en âge de procréation selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	Ensemble	Urbain	Rural
15-19 ans	18,4	17,3	21,8
20-24 ans	93,1	87,8	111,4
25-29 ans	124,5	121,6	134,6
30-34 ans	126,2	124,2	133,8
35-39 ans	82,7	83,0	81,6
40-44 ans	32,7	31,2	38,6
45-49 ans	10,8	10,1	13,6
ISF	2,4	2,4	2,7

III. ANALPHABETISME ET SCOLARITE

Tableau A.11 : Population de la préfecture de Skhirat-Temara âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe

Langues lues et écrites	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Néant	36457	23,3	66697	42,6	103154	32,9
Arabe seul	31765	20,3	21020	13,4	52785	16,8
Arabe, français	66501	42,5	51177	32,7	117678	37,6
Arabe, français et autres	21321	13,6	17300	11,0	38621	12,3
Arabe, autres sauf français	196	0,1	121	0,1	317	0,1
Autres langues	363	0,2	354	0,2	717	0,2
Total	156603	100,0	156669	100,0	313272	100,0

Tableau A.12 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence (%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	19,8	34,9	23,3
Féminin	38,2	57,9	42,6
Ensemble	29,1	46,2	32,9

Tableau A.13 : Taux d'analphabétisme selon les grands groupes d'âges et le sexe (%)

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14ans	3,3	5,4	4,3
15-24ans	11,0	23,3	17,2
25-34ans	19,6	41,0	30,5
35-49ans	33,0	59,8	46,3
50ansetplus	50,2	83,1	66,2
Ensemble	23,3	42,6	32,9

Tableau A.14 : Taux d'analphabétisme selon les grands groupes d'âges et le sexe (%)
Milieu urbain

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14ans	2,4	3,6	3,0
15-24ans	8,5	19,0	13,8
25-34ans	15,7	35,1	25,6
35-49ans	28,2	54,1	41,2
50ansetplus	44,4	79,5	61,4
Ensemble	19,8	38,2	29,1

Tableau A.15 : Taux d'analphabétisme selon les grands groupes d'âges et le sexe (%)
Milieu rural

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14ans	6,2	11,1	8,5
15-24ans	18,7	37,6	28,0
25-34ans	33,3	62,0	47,7
35-49ans	50,9	83,4	66,4
50ansetplus	70,6	94,9	82,8
Ensemble	34,9	57,9	46,2

Tableau A.16 : Population de la préfecture de Skhirat-Temara âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence

Niveau d'étude	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	29,3	45,9	33,1
Préscolaire	1,9	1,9	1,9
Primaire	27,6	30,3	28,2
Collégial	19,2	14,8	18,2
Secondaire	12,9	5,2	11,1
Supérieur	9,1	2,0	7,5
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.17 : Population de la préfecture de Skhirat-Temara selon la langue locale utilisée par sexe

Langues locales	**Masculin**		**Féminin**		**Ensemble**	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Arabe seule	173114	88,0	175092	89,7	348206	88,9
Amazigh	23517	12,0	20143	10,3	43660	11,1
Total	196631	100,0	195235	100,0	391866	100,0

IV. ACTIVITE

Tableau A.18 : Répartition de la population active dans les deux milieux de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	73,0	27,0	100,0
Rural	80,4	19,6	100,0
Ensemble	74,7	25,3	100,0

Tableau A.19 : Taux d'activité de la population de la préfecture de Skhirat-Temara selon le milieu de résidence et le sexe (%)

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	55,0	20,3	37,6
Rural	56,5	14,3	35,8
Ensemble	55,4	18,9	37,2

Tableau A.20 : Taux d'activité de la population de la préfecture de Skhirat-Temara selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe (%)

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 ans	39,8	21,7	30,7
20-24 ans	76,9	35,1	55,5
25-29 ans	94,7	35,4	64,4
30-34 ans	97,7	31,3	63,9
35-39 ans	98,4	30,1	63,6
40-44 ans	98,2	28,2	62,9
45-49 ans	95,0	26,4	62,7
50-54 ans	92,4	19,9	59,4
55-59 ans	83,2	14,4	51,1
60 ans et plus	33,7	4,6	18,6

Tableau A.21 : Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)

Situation dans la profession	Urbain	Rural	Ensemble
Employeur	2,3	0,9	2,0
Indépendant	24,7	28,4	25,6
Salarié	69,9	61,1	68,0
Aide familiale	1,4	8,4	3,0
Apprenti	1,6	1,3	1,5
Total	100,0	100,0	100,0

V. MENAGES ET HABITAT

Tableau A.22 : Répartition des ménages de la préfecture de Skhirat-Temara selon le type de logement occupé et le milieu de résidence

Type de logement	Urbain	Rural	Ensemble
Villa, niveau de villa	4,6	0,8	3,8
Appartement	9,3	0,2	7,3
Maison marocaine traditionnelle	2,0	5,8	2,8
Maison marocaine moderne	43,7	24,7	39,7
Maison sommaire ou bidonville	35,3	46,7	37,7
Habitation de type rural	0,3	18,2	4,1
Autres	4,9	3,7	4,7
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.23 : Répartition des ménages de la préfecture de Skhirat-Temara selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence

Nombre de pièces	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	20,0	22,8	20,6
2 pièces	29,2	37,8	31,0
3 pièces	25,0	23,0	24,6
4 pièces	12,1	9,0	11,5
5 pièces	4,6	3,2	4,3
6 pièces	3,9	1,6	3,4
7 pièces	1,4	0,4	1,2
8 pièces et plus	1,8	0,5	1,5
Non déclaré	1,9	1,7	1,9
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.24 : Taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence

Urbain	Rural	Ensemble
1,7	2,2	1,8

Tableau A.25 : Répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement

Age du logement	%
Moins de 10 ans	39,5
De 10 à moins 20 ans	38,0
De 20 à moins 50 ans	20,7
Plus de 50 ans	1,7
Total	100,0

Tableau A.26 : Répartition des ménages de la préfecture de Skhirat-Temara selon le statut d'occupation de leur logement et le milieu de résidence

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire ou copropriétaire	64,0	73,1	65,9
Accédant à la propriété	6,5	0,5	5,3
Locataire	17,0	3,5	14,2
Logement de fonction	2,2	1,9	2,1
Logé gratuitement	7,5	18,2	9,8
Autres	0,9	1,0	0,9
Non déclaré	1,8	1,9	1,8
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.27 : Ménages de la préfecture de Skhirat-Temara selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence

Elément de confort dans le logement	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	86,3	82,4	85,5
W.C	92,6	71,4	88,1
Bain moderne ou douche	42,4	10,3	35,7
Bain local	2,7	15,1	5,3
Eau courante	56,9	21,6	49,5
Electricité	65,1	29,1	57,5

Tableau A.28 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence.

Approvisionnement en eau potable	Urbain	Rural	Ensemble
Puits	5,2	42,3	17,3
Sources	0,3	1,2	0,6
Fontaines publiques	88,8	55,1	77,8
Autres	2,7	2,3	2,6

Tableau A.29 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence.

Mode d'éclairage	Urbain	Rural	Ensemble
Pétrole	0,8	0,6	0,7
Gaz	25,9	51,4	34,8
Kandil, Bougie	30,0	39,6	33,4
Energie solaire	0,5	2,2	1,1
Groupe électrogène	1,1	0,7	0,9
Autres	47,1	20,4	37,8

Tableau A.30 : Ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu

Mode d'évacuation	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	51,4	6,3	41,9
Fosse sceptique	33,8	50,4	37,3
Puits perdu	3,6	7,6	4,5
Autre mode d'évacuation	11,2	35,7	16,3
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.31 : Pourcentage des ménages de la préfecture de Skhirat-Temara dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence

Equipements domestiques	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	87,1	72,4	84,0
Parabole	39,1	10,2	33,1
Téléphone Fixe	16,4	3,1	13,6
Portable	75,1	55,6	71,0

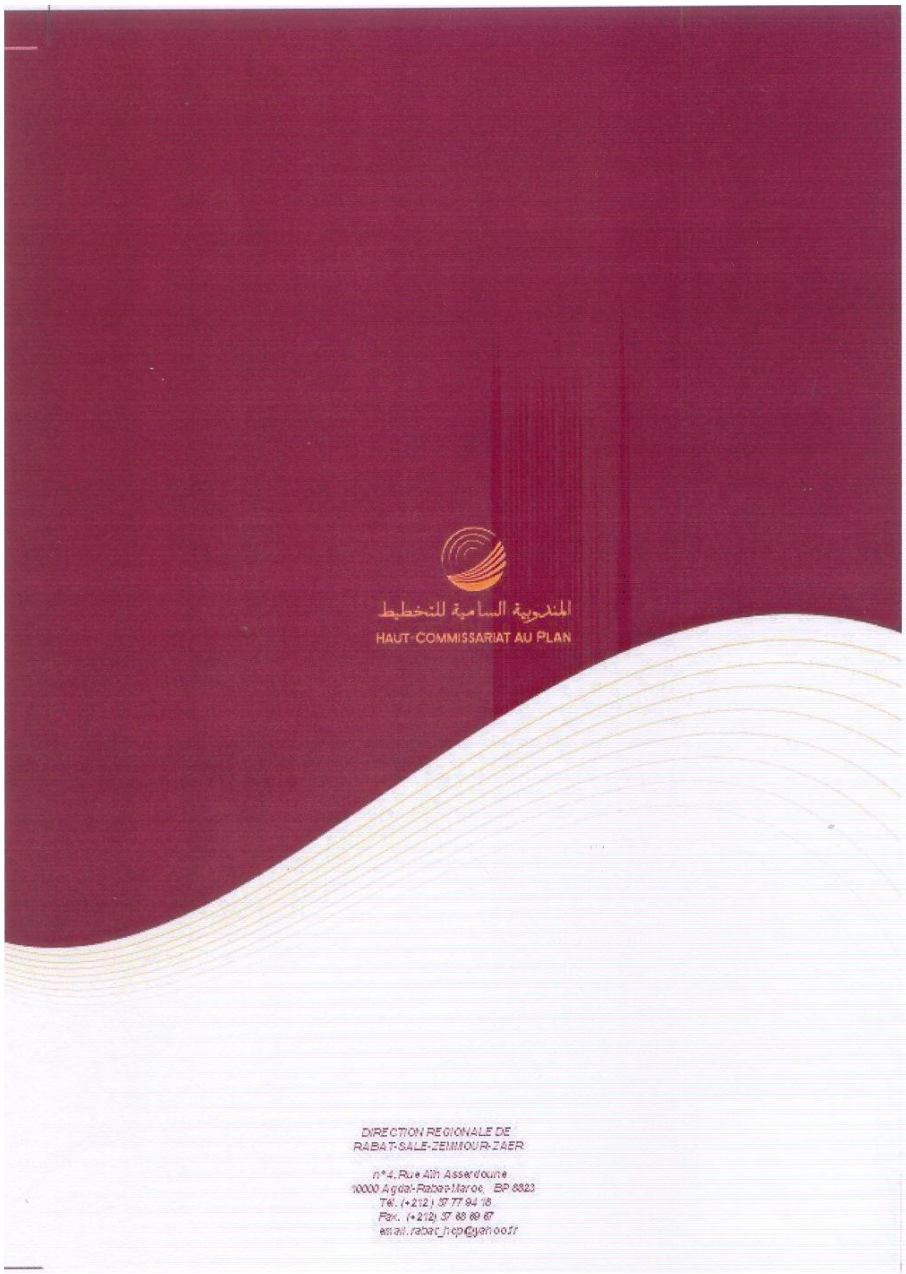

DIRECTION REGIONALE DE
RABAT-SALE-ZEMMOUR-ZAER

n°4, Rue Ain Asserdoune
10000 Agdal-Rabat-Maroc BP 8823
Tél. (+212) 37 77 94 18
Fax. (+212) 37 68 89 67
email.rabat_hcp@yahoo.fr

DIRECTION REGIONALE DE
RABAT-SALE-ZEMMOUR-ZAER
4, Rue Aïn Asserdoune
10000 Agdal-Rabat-Maroc BP 8823
(+212) 37 77 94 18
(+212) 37 68 69 67
rabat_hcp@yahoo.fr